



Comprendre le marché des produits de seconde transformation en bois tropical grâce aux données

**Analyse du marché européen des produits
de seconde transformation issus de bois
tropical certifié en 2019**



**the sustainable
trade initiative**

Colophon

Le forum mondial du bois (GTF) renforce la capacité des associations de l'industrie forestière et du bois à engager des membres de toute taille dans le commerce responsable. Le GTF dispose d'un réseau mondial d'associations et de parties prenantes avec une solide expérience des données commerciales et des études de marché, ainsi que d'une expertise en matière d'engagement et de communication des parties prenantes.

Stichting Probos est un institut de connaissances néerlandais à but non lucratif de premier plan qui s'engage à promouvoir la gestion durable des forêts. Probos dispose de plus de 50 ans d'expérience dans la recherche sur le marché du bois et les flux de bois et estime que toutes les politiques et stratégies devraient être basées sur des données fiables. Probos travaille pour et avec les gouvernements, le secteur privé et les organisations non gouvernementales.

Nous tenons à remercier les personnes et organisations suivantes pour leur participation à cette étude:

- IDH, the Sustainable Trade Initiative
- The STTC Technical Committee:
 - PEFC International
 - FSC International and many of their National Offices
 - ATIBT (Association Technique Internationale des Bois Tropicaux)
 - AEIM (Spanish Timber Trade Federation)
 - Le Commerce du Bois (LCdB)
 - The European Timber Trade Federation (ETTF)
- L'ATIBT et ses membres producteurs du bassin du Congo
- Associação Brasileira da Indústria de Madeira Processada Mecanicamente (ABIMCI)
- Asociación de Exportadores Peru (ADEX)
- Union des Forestiers et Industriels du Gabon (UFIGA)

- La Surveillance Indépendante du Marché (SIM) dans le cadre du FLEGT
- The Borneo Initiative (TBI)
- UK Timber Trade Federation (TTF)
- Associations professionnelles interviewées en Belgique, France, Allemagne, Italie, Espagne et au Royaume-Uni.
- Les interviewers : Robin Fisher ; Alberto Romero (AEIM) ; Nicola Andrighetto (ETIFOR); Gunther Hentschel
- Les bureaux nationaux du FSC et du PEFC qui ont répondu à notre enquête
- Les entreprises qui ont pris le temps de participer à notre enquête en cette période difficile.

Auteurs:

GTF: George White

Probos: Mark van Benthem,
Jan Oldenburger & Sander Teeuwen

Commanditaire:

IDH, l'Initiative pour le commerce durable
Octobre 2020

GTF

www.gtf-info.com

Stichting Probos

P.O. Box 253, 6700 AG Wageningen,
tél. +31 (0) 317-466555
mail@probos.nl; www.probos.nl

Editeur:

Jonathan Kaufman
www.fcswriting.com

Photos: Mark van Benthem (Probos),
Weekamp Deuren et ATIBT,
Photo de couverture: Weekamp Deuren

Mise en page:

Tegenwind and MaiDesign

Traduction:

ATIBT

Comprendre le marché des produits de seconde transformation en bois tropical grâce aux données

Analyse du marché européen des produits de
seconde transformation issus de bois tropical
certifié en 2019



Table des matières

Infographie : provenance du bois tropical durable en Europe — 4

Résumé — 6

Avant-propos — 8

1 Introduction — 10

1.1 Résumé de l'étude 2019 — 10

1.2 L'impact du COVID-19 — 11

2 Méthodologie — 16

2.1 Les produits analysés dans la présente enquête — 16

2.2 "L'exposition à la certification" — 17

2.3 Description des sources — 18

2.4 Les étapes pour calculer l'exposition à la certification — 20

3 Le marché européen des produits de seconde transformation issus du bois tropical — 22

3.1 Le marché des produits de seconde transformation issus du bois de l'UE+UK — 22

3.2 Importations et exportations de l'UE+UK de produits de seconde transformation
issus du bois — 25

3.3 Certification et vérification de l'exposition de l'UE27+UK — 29

3.4 Impacts sur les forêts certifiées gestion durable — 34

3.5 Résultats par pays — 36

Belgique — 38

France — 40

Pays-Bas — 41

Italie — 42

Royaume-Uni — 44

Allemagne — 45

Espagne — 47

4 Conclusion — 48

Recommandations pour les futures collectes de données — 50

Annexe — 54

Annexe 1 : Étapes pour mesurer l'exposition à la certification — 54

Annexe 2 : Produits inclus dans les produits de seconde transformation en bois — 58

Annexe 3 : Répartition des pays producteurs de l'OIBT par continent — 58

Annexe 4 : Situation des pays par rapport à un APV — 59

Annexe 5 : Facteurs de conversion — 59

Notes — 60

28.5 % des produits de première transformation¹ et **33 %** des produits de seconde transformation²

issus de bois tropical directement importés sont exposés à la certification.³



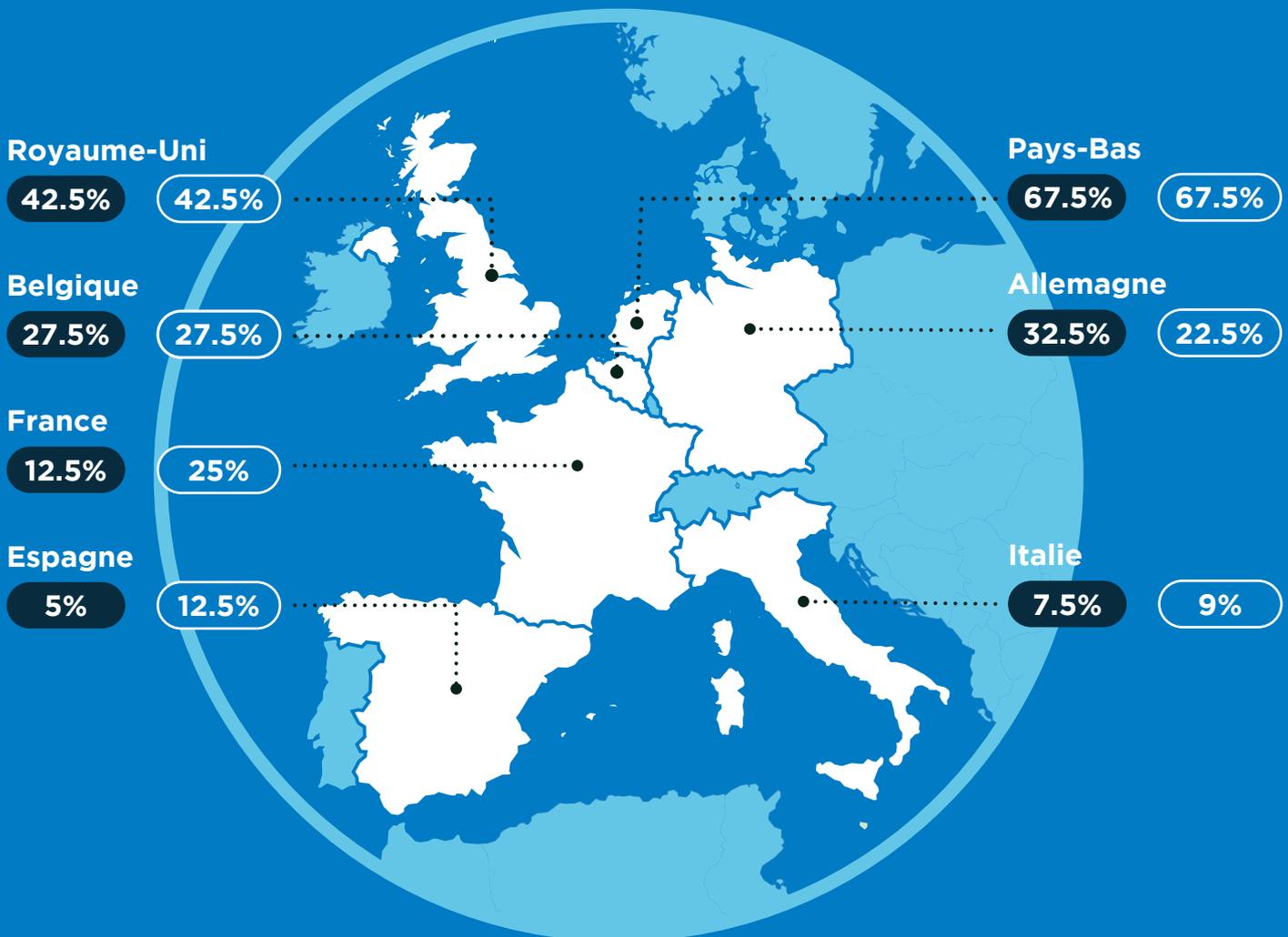
Produits de première transformation (2018)

Importations totales :
1 473 000 T



Produits de seconde transformation (2019)

Importations totales :
187 500 T



Les importations avec une licence FLEGT représentent

11% et **42%** des importations européennes.

1 Les produits de première transformation incluent : grumes, bois de sciage, placages et contreplaqués.
 2 Les produits de seconde transformation incluent les portes, leurs cadres, chambranles et seuils, les moulures, les ouvrages de menuiserie et charpentes pour construction, et les cadres de fenêtres.
 3 Tous les % sont des médianes d'intervalles d'exposition à la certification. Source : GTF et Probos
 4 En fonction de la valeur. Source : OIBT, Biennial review statistics - www.itto.int/biennial_review

Soutenez le bois durable via



Des politiques d'achat durable



Des partenariats avec les principaux pays exportateurs et les économies émergentes



Une meilleure application du RBUE



L'élargissement du champ d'utilisation du bois durable



L'amélioration de l'information, de la transparence et de la surveillance



De meilleures synergies FLEGT/certification

Si l'Europe s'approvisionnait à 100 % en bois certifié



de forêts tropicales pourraient être positivement impactés



une atténuation potentielle des émissions carbone par an

Principaux importateurs de bois tropical⁴



Résumé

Ce rapport explore l'impact des importations de produits issus de bois tropical certifié de l'UE27+UK sur les forêts des pays producteurs. Les importations de bois tropical certifié garantissent des pratiques de gestion durable des forêts (GDF), préservant ainsi les forêts tropicales, atténuant les changements climatiques et assurant des moyens de subsistance durables aux communautés vivant à proximité des zones forestières. Le bois tropical entre dans l'UE27+UK sous forme de produits de première transformation comme les grumes et le bois de sciage, et de produits de seconde transformation comme les fenêtres et les portes. Ce rapport s'appuie sur la publication d'IDH de 2019 intitulée *“Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données”* (qui s'intéressait uniquement aux produits de première transformation), afin d'examiner les impacts des importations européennes de quatre produits de seconde transformation issus de bois tropical (portes ; moulures ; ouvrages, menuiserie et pièces ; fenêtres).¹

La publication de ce rapport intervient en pleine crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus, laquelle impacte considérablement la collecte des données et rend l'avenir incertain. Les véritables effets de cette crise sur l'industrie des bois tropicaux restent pour l'instant inconnus, mais les projections montrent que le PIB de la zone euro a chuté de plus de 9 %. Une étude récente de la FAO indique que 68 % des 150 entreprises mondiales, agences gouvernementales, associations et ONG ayant répondu étaient *“extrêmement préoccupées ou très préoccupées”* par les effets de l'épidémie sur leurs activités ou leurs opérations. Près d'un million de travailleurs du secteur forestier et de la transformation du bois ont été directement touchés dans huit des principaux pays producteurs et transformateurs de bois tropicaux, et les secteurs de la construction

et de la transformation dans d'autres grands pays seront certainement touchés. De futures études révéleront les effets de l'épidémie sur le secteur.

Tout comme le rapport de 2019 sur les produits de première transformation issus de bois tropical, ce rapport utilise l'exposition à la certification pour montrer la source des importations de produits de seconde transformation de l'UE27+UK. Il est important de noter qu'il ne calcule que les importations directes en provenance des pays producteurs et ne tient pas compte du commerce intracommunautaire entre États membres de l'UE27+UK - les données sur la consommation peuvent varier considérablement par rapport aux données sur les importations. La méthode d'exposition à la certification considère la part des forêts certifiées FSC et PEFC comme un pourcentage de la superficie forestière productive totale dans les pays producteurs, et la projette sur les données d'exportation des pays producteurs de l'OIBT. Nous étudions principalement l'exposition à la certification FSC et PEFC, mais lorsque cela est possible, nous incluons une analyse des matériaux sous licence FLEGT (en provenance d'Indonésie) et des systèmes de certification de la légalité. Comme pour le rapport 2019, nous avons vérifié nos estimations grâce à un processus de validation basé sur des données provenant de différents marchés clés.

Les données montrent que seuls cinq pays - la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et le Royaume-Uni (par ordre de volume d'importations) - sont responsables de 90% des importations de produits de seconde transformation de l'UE27+UK. Les Pays-Bas sont le plus grand importateur de produits de seconde transformation exposés à certification dans l'UE27+RU, suivis de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, du Royaume-Uni,

de l'Italie et de l'Espagne. L'Indonésie (79 400 tonnes) et le Brésil (65 300 tonnes) fournissent plus des trois quarts (77%) des importations totales de l'UE27+UK des produits bois tropicaux de seconde transformation. L'Indonésie est de loin le plus grand fournisseur de produits de seconde transformation - 76% des importations de l'UE27+UK sont des produits exposés à la certification.

L'analyse conclut qu'en 2019, 29% à 37% des importations européennes directes de produits de seconde transformation étaient exposées à la certification. Ces données sont très proches des données de 2018 sur les produits de première transformation - 25 à 32 % de ces derniers étaient certifiés en 2018. Le volume des importations de produits de seconde transformation (187 500 tonnes en 2019) est bien inférieur à celui des produits de première transformation (1 473 000 tonnes en 2018), mais les impacts potentiels restent importants. La demande actuelle de l'UE27+UK en produits de seconde transformation certifiés a un impact positif sur au moins 763 000 à 925 000 hectares de forêts tropicales. L'augmentation de la demande de produits certifiés gestion durable pour atteindre des importations 100% certifiées aurait un impact sur 1 160 000 à 1 322 000 hectares supplémentaires de forêts tropicales.

L'impact potentiel total des marchés de la première et de la seconde transformation combinés est énorme : 18 millions d'hectares seraient concernés avec des importations 100% certifiées.

Les nouvelles données montrent que la demande actuelle de l'UE27+UK en produits de première et seconde transformation issus de bois tropicaux certifiés réduit les émissions de CO₂ par an de 18,9 à 29,2 millions de tonnes. Un marché européen consommant uniquement des produits à base de bois tropicaux

durables pourrait réduire les émissions de près de 100 millions de tonnes.

Pour cela, il faudra accroître la demande européenne de bois tropical durable, diversifier ses utilisations, et aviver l'intérêt des consommateurs pour le bois tropical. Les gouvernements de l'UE27+UK ont un rôle important à jouer pour développer et faire appliquer le Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE), en modifiant les politiques d'achat, en travaillant avec les gouvernements des pays producteurs et des marchés émergents, et en collaborant avec les organisations à but non lucratif pour coordonner les actions. Tous les acteurs du marché doivent s'efforcer de le développer, d'élargir le champ d'utilisations du bois tropical, et d'améliorer la transparence du secteur, afin de préserver durablement les forêts indispensables pour le maintien de la biodiversité.

Avant-propos

L'année écoulée a été éprouvante pour le monde entier. Parmi les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les forêts et les secteurs forestiers, on constate la perturbation des entreprises et des chaînes de valeur, la perte de revenus et la suppression d'emplois. Les risques de déforestation accrue et de dégradation des ressources naturelles persistent malgré cette crise, et les efforts déployés par les secteurs forestiers pour résoudre ces problèmes ne sont pas négligeables. Le respect des engagements en faveur d'une utilisation légale et durable des ressources forestières est le fondement de la gestion durable des forêts, et ce respect est nécessaire pour protéger les moyens de subsistance des communautés forestières, pour répondre à la demande à long terme de produits forestiers, pour garantir la résilience d'écosystèmes essentiels et pour séquestrer du carbone afin d'atténuer le changement climatique.

Le programme Bois Tropical d'IDH encourage l'utilisation de bois tropicaux durables depuis plus de dix ans, notamment via la European Sustainable Tropical Timber Coalition (STTC) créée en 2014. En partenariat avec des alliés clés, dont la Fédération européenne du commerce du bois (ETTF), l'ATIBT (Association technique internationale des bois tropicaux), le FSC et le PEFC, notre but est d'augmenter la demande du marché européen pour les produits bois et dérivés issus de la gestion durable des forêts et d'encourager la gestion responsable des forêts dans les pays tropicaux. Bien que d'autres acteurs soient

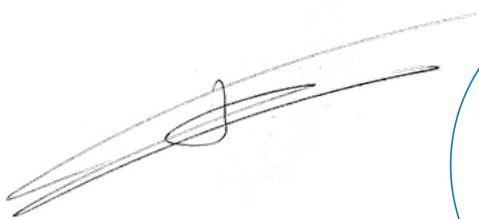
de plus en plus présents sur les marchés du bois, la demande européenne joue toujours un rôle crucial dans la promotion des pratiques de gestion durable des forêts dans le monde entier.

La publication d'études de suivi des bois tropicaux durables est essentielle pour rendre plus conscients les acteurs du marché. Ces rapports fournissent des informations, assurent une certaine transparence, et servent de référence pour comprendre le rôle actuel de l'Europe dans la promotion de la gestion durable des forêts tropicales. Ils servent de feuille de route pour accroître et renforcer les impacts des importations européennes. Ce n'est qu'en comprenant parfaitement le marché européen des bois tropicaux que nous pourrons nous mobiliser efficacement afin de transformer les pratiques forestières. À travers la collecte de données, nous visons également à renforcer les relations entre les principales parties prenantes et les fournisseurs de données pour améliorer la qualité des études futures et mieux exploiter les ressources et l'expertise.

Dans ce troisième rapport, nous élargissons l'analyse du marché des bois tropicaux de l'UE des produits de première transformation à un groupe sélectionné de produits de seconde transformation : portes ; moulures ; ouvrages, menuiserie et pièces ; fenêtres. Conformément au rapport précédent, une méthodologie perfectionnée d'exposition à la certification, associée à des enquêtes d'experts, est utilisée pour estimer au mieux

les impacts des importations européennes de produits de seconde transformation sélectionnés ici. Les résultats de ce rapport (couvrant les données de 2019 sur les produits de seconde transformation) et du rapport de l'année dernière (couvrant les données de 2018 sur les produits de première transformation), révèlent un manque de progrès vers la durabilité sur les marchés de l'UE27+UK.

Une fois ce rapport achevé à l'été 2020, vers la fin de l'année, nous avons réfléchi à la résilience inattendue du marché des bois tropicaux dans le contexte de la crise mondiale. La gestion durable des forêts est de plus en plus nécessaire. L'Europe doit prendre l'initiative et créer des partenariats pour favoriser la transition du secteur forestier vers la durabilité. Un marché européen du bois durable en pleine expansion peut favoriser des pratiques forestières durables dans le monde entier, ainsi qu'une société et un environnement plus résistants et durables à l'échelle internationale. Nous demandons instamment aux gouvernements, aux entreprises et aux ONG européens de promouvoir une gestion durable des forêts, de s'engager et d'agir pour parvenir à importer uniquement des bois tropicaux certifiés.



Daan Wensing

Directeur général, IDH l'Initiative pour le Commerce Durable



1 Introduction

Partant du principe que la gestion durable des forêts peut prévenir leur dégradation, soutenir les communautés forestières et séquestrer du carbone, ce rapport explore les impacts des importations de l'UE27+UK d'une sélection de produits de seconde transformation issus de bois tropical. Il s'appuie sur la publication d'IDH de 2019 (Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données) pour estimer l'impact réel des importations de bois de l'UE 27+UK et favoriser les importations durables.²

Les pratiques non durables de production et de récolte de bois menacent les écosystèmes tropicaux et engendrent la destruction et la conversion des zones forestières. La gestion durable des forêts exige généralement la réalisation d'un inventaire précis, une planification visant à minimiser l'impact global de l'exploitation forestière, une récolte sur une échelle de temps écologique et une surveillance constante pour ancrer les bonnes pratiques. La promotion de cette gestion durable se fait principalement via deux moyens : une gouvernance forte dans les pays producteurs et des systèmes de certification. L'UE promeut actuellement la gestion durable des forêts par le biais du plan d'action FLEGT (programme pour l'application des réglementations forestières), mais pour l'essentiel, l'application de la réglementation est encore insuffisante dans les pays en développement. La certification volontaire comme le FSC et le PEFC est actuellement le moyen le plus mesurable de garantir la gestion durable des forêts ; les taux de certification sont utilisés dans cette étude comme indicateur de la gestion durable des forêts.

Le rapport 2019 a principalement évalué les impacts et les marchés des produits de première transformation tels que les grumes, le bois scié et les contreplaqués au cours

de l'année 2018. La présente étude s'appuie sur l'analyse et les conclusions des rapports précédents et étend le champ d'application à quatre produits en bois tropicaux : portes et leurs cadres, chambranles et seuils ; moulures en bois ; ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction ; fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles.

Nous analysons ces produits de seconde transformation en utilisant les données commerciales de 2019 sur les marchés de l'UE27+UK et les taux de certification dans les pays producteurs pour estimer le taux de certification des importations européennes de bois tropicaux et les bénéfices que la certification engendre pour les pays producteurs, notamment la déforestation potentiellement évitée. Il en résulte une meilleure estimation des impacts des importations européennes sur la préservation des forêts. Il est clair que l'UE et ses États membres ont une très grande capacité d'influence sur le marché du bois durable dans le monde entier ; l'augmentation des importations durables a le potentiel de réduire la déforestation et de promouvoir la gestion durable des forêts dans le monde entier.

1.1 Résumé de l'étude 2019

Les études précédentes sur le marché du bois légal et durable vérifié se sont uniquement concentrées sur les produits de première transformation tels que le bois de sciage et les contreplaqués. Les produits de seconde transformation à valeur ajoutée représentent environ 40 % du marché du bois tropical et ne sont donc pas à négliger pour analyser les liens entre l'UE27+UK et la déforestation dans les pays producteurs.³

Le rapport de 2019 intitulé *Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données* a conclu que la demande de l'UE en bois tropical légal et durable vérifié avait un impact direct sur l'utilisation des terres dans les régions tropicales.⁴ S'appuyant sur le rapport d'IDH de 2016 intitulé *"How Sustainable are Europe's Tropical Timber Imports?"*, l'étude réalisée en 2019 a examiné d'une part le marché du bois vérifié, et d'autre part comment un engagement de l'UE à importer uniquement du bois tropical durable et vérifié pourrait contribuer à mettre en place des chaînes d'approvisionnement sans déforestation et à atteindre les objectifs d'atténuation du changement climatique.⁵ Le rapport de 2019 a également pris en compte l'octroi de licences FLEGT et a utilisé des données provenant d'Indonésie (le seul pays délivrant des licences FLEGT à ce jour) pour démontrer l'importance d'une meilleure gouvernance.

La méthodologie du rapport de 2019 utilisait une variable pour la part de marché - la méthode de *l'exposition à la certification* - qui prenait en compte la proportion de forêts certifiées par rapport à la superficie forestière totale du pays producteur, puis projetait cette proportion sur les données d'exportation du pays producteur en question. Les résultats du rapport indiquent qu'en 2018, l'UE28 avait importé 1 473 000 tonnes de produits de première transformation issus de bois tropical, dont 1 258 000 tonnes provenaient directement des pays producteurs de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), soit 12 % des exportations totales de l'OIBT.⁶ La plupart des importations de l'Europe provenaient principalement d'Afrique (56 %), suivie de l'Asie (25 %) et de l'Amérique latine (19 %). Les importations globales depuis les principaux producteurs sont passées de 2,7 millions de tonnes en 2008 à environ 1,3 million de tonnes en 2018 en raison de la récession éco-

nomique, de l'opinion négative des consommateurs à l'égard des bois tropicaux, de la concurrence d'autres matériaux, de la pénurie d'approvisionnement, de l'entrée en vigueur du RBUE et de l'augmentation de la préfabrication. 2018 montrait une modeste hausse des importations.⁷

L'étude de 2019 estimait que 25 à 32 % des produits de première transformation importés dans l'UE28 étaient exposés à la certification en 2018.⁸ Sept principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE représentaient environ 90 % des importations de produits de première transformation : la Belgique (25 à 30 % d'importations certifiées), la France (10 à 15 %), les Pays-Bas (65 à 70 %), l'Italie (5 à 10 %), le Royaume-Uni (40 à 45 %), l'Allemagne (30 à 35 %) et l'Espagne (2,5 à 7,5 %).

Le rapport a ensuite projeté les pourcentages ci-dessus sur les zones forestières et a démontré que la demande de l'UE28 de produits de première transformation à base de bois tropical certifié en 2018 avait eu un impact positif sur 2,7 à 4,4 millions d'hectares de forêts tropicales semi-naturelles et naturelles. Si l'UE28 s'était approvisionnée à 100 % en bois tropical certifié gestion durable, elle aurait pu avoir un impact positif sur 16 millions d'hectares de forêts tropicales semi-naturelles et naturelles. Des modèles supposant que la certification empêche la ré-exploitation prématurée des forêts dans les zones certifiées montrent que les importations de l'UE ont le potentiel de réduire les émissions de CO₂ de 55 à 88 millions de tonnes par an.

1.2 L'impact du COVID-19

La pandémie de COVID-19 a déclenché la plus grave récession depuis près d'un siècle. En outre, elle a entraîné de graves conséquences en matière de santé publique, de bien-être et

d'emploi, selon les *Perspectives économiques de l'OCDE*.⁹ Le présent rapport a été envisagé avant la pandémie de COVID-19 et une grande partie du travail de collecte de données et d'entretiens a été effectuée au cours des six premiers mois de l'épidémie. Pendant cette période, un tiers de la population mondiale était confinée.¹⁰ De nombreuses entreprises et leurs chaînes d'approvisionnement étant confrontées à des restrictions strictes de leurs déplacements, il a ainsi été compliqué d'organiser des rencontres pour collecter des informations. Le défi que représente actuellement la collecte de données et d'informations auprès des entreprises et des associations commerciales illustre très bien le problème : beaucoup ont expliqué être confrontées à de grandes difficultés et donc avoir du mal à dégager de leur temps.

Il en va de même pour l'industrie forestière, les partenaires commerciaux, les communautés, et l'ensemble des acteurs de la filière : confinement, sortie de confinement et, espérons-le, reprise. Alors que les restrictions commencent à s'alléger, la reprise économique reste très incertaine et vulnérable à une deuxième vague. Les mesures de confinement adoptées par la plupart des gouvernements étaient nécessaires pour ralentir la propagation du virus et limiter le nombre de décès, mais elles ont également entraîné la fermeture d'entreprises et causé des difficultés à l'ensemble des secteurs d'activité économique.

L'impact économique d'un confinement strict et relativement long en Europe sera particulièrement rude. Le PIB de la zone euro devrait chuter de plus de 9 %, même si une seconde vague est évitée, tandis que le PIB des États-Unis devrait baisser de 8,5 % et celui du Japon de 7,3 %. Pendant ce temps, les économies émergentes comme le Brésil, la Russie et l'Afrique du Sud sont confrontées à des systèmes de santé sous tension, ce qui vient



Tableau 1 Nombre estimé de travailleurs licenciés ou rendus superflus à cause de fermetures temporaires ou définitives¹¹

Pays	Avril	Mai	Juin	Notes
Malaisie			105,000	Chiffres estimés d'après les statistiques de la FAO : 50 % de la force de travail a été licenciée
Indonésie	280,00			
Birmanie		50,000		
Inde		90,000		Estimation moyenne
Vietnam	21,410	112,950		Chiffres estimés pour mai d'après les statistiques de la FAO : 45 % des usines ont été fermées en avril/mai.
Brésil		260,000		
Gabon			16,000	Chiffres estimés d'après les statistiques de la FAO : 50% de la force de travail a été licenciée
Cameroun			11,000	Chiffres estimés d'après les statistiques de la FAO : 73% de la force de travail a été licenciée
Totaux	301,410	512,950	132,000	Total sur 3 mois : 946,360

s'ajouter aux difficultés causées par l'effondrement des prix des matières premières ; leurs économies devraient chuter de 7 à 10 %. Le PIB de l'Inde sera relativement moins touché, avec une baisse d'environ 3,7 %. La Chine offre peut-être un peu d'espoir : elle a indiqué que la croissance de son PIB au deuxième trimestre était de 3,2 %.¹² Ce chiffre est supérieur aux prévisions des experts et laisse présager une reprise en forme de V - une chute brutale suivie d'une reprise rapide.¹³ Cependant, les consommateurs pourraient modifier leur comportement en matière de dépenses afin de minimiser les interactions sociales, et l'incertitude pourrait inciter les ménages à épargner davantage.

Il est encore trop tôt pour dire quel a été ou quel sera l'impact de la crise sanitaire sur l'industrie mondiale du bois dans son ensemble, et sur l'industrie des bois tropicaux en particulier. Selon les premières indications, le secteur aurait été profondément marqué là où

l'impact a été mesuré, bien que des rapports de marché plus récents suggèrent que les importations de bois tropical de l'UE pourraient ne pas être aussi sévèrement affectées qu'on le craignait au départ. Le tableau 1 montre que près d'un million de travailleurs du secteur forestier et de la transformation du bois ont été directement touchés dans huit des principaux pays producteurs et transformateurs de bois tropicaux. De nombreux travailleurs ont probablement également été touchés dans l'UE, aux États-Unis, en Chine et en Inde.

Les premières études et rapports sur l'impact de la pandémie sur les secteurs de la sylviculture et de la transformation du bois ont commencé à mettre en évidence l'ampleur de l'impact.¹⁴ L'étude de la FAO indique que 68 % des 150 entreprises mondiales, agences gouvernementales, associations et ONG qui ont répondu étaient "extrêmement préoccupées ou très préoccupées" par le choc de la

crise sanitaire sur leurs activités. Les associations commerciales du Gabon, du Brésil et de la Malaisie ont toutes indiqué qu'elles ne pouvaient pas encore mesurer la gravité et la durée des effets négatifs de la pandémie, et qu'un retour à la normale pourrait prendre des mois, voire des années.

L'exploitation forestière et la récolte du bois ont été peu touchées par des mesures de confinement. La récolte s'est poursuivie, après une brève interruption, dans la plupart des pays producteurs. Les premiers moulins et usines de fabrication à avoir été fermés l'ont été en Chine en février et mars 2020, avant que le phénomène ne s'étende à d'autres pays.¹⁵

Il est bien trop tôt pour évaluer l'impact global de la crise sanitaire sur les importations de menuiserie de l'UE cette année, mais les premiers signes montrent que le ralentissement pourrait être au moins aussi important que lors des crises financières de 2008-2009. Avec l'annulation de salons professionnels, la fermeture de salles d'exposition et la réduction des livraisons de gros articles en raison des mesures de distanciation physique (au moment où nous écrivons ces lignes), le secteur de la menuiserie en Europe a été durement touché par les restrictions actuelles sur le commerce et les opérations de chantier.

Les importations de bois tropicaux de l'UE27 (à l'exception du Royaume-Uni) ont défié les perspectives d'un effondrement dû à la pandémie au cours des quatre mois précédant avril 2020. Malgré la mise en place par la grande majorité des pays européens de mesures de confinement et l'aggravation des problèmes d'approvisionnement dans les pays tropicaux, les importations totales de bois tropicaux et de produits d'ameublement en bois de l'UE27 en avril 2020 ont peu changé par rapport à mars 2020.¹⁶

Le manque de preuves, jusqu'à présent, d'un nouveau ralentissement directement imputable à l'épidémie de COVID-19 n'est probablement que le reflet des longs délais de production des chaînes d'approvisionnement dans le secteur du bois tropical.

Compte tenu des nombreux rapports d'avril 2020 faisant état de difficultés pour les importateurs de l'UE à faire face à une accumulation de stocks, les fabricants, les détaillants et les chantiers ayant été mis à l'arrêt pendant le confinement, une baisse plus importante des importations pourrait être observée au second semestre de 2020.

Il convient de noter un point plus positif : le secteur du bricolage est resté assez dynamique dans certains pays de l'UE pendant le confinement, de nombreuses personnes profitant de l'occasion pour effectuer des travaux chez eux. Dans les pays de l'UE où les mesures de confinement ont été moins strictes, comme les Pays-Bas et la Suède, la construction commerciale et certaines activités manufacturières se sont également poursuivies sans interruption, bien qu'à un rythme plus lent. Au Royaume-Uni, pays le plus durement touché d'Europe, les ventes de produits de menuiserie montrent quelques signes de reprise.

La valeur des importations de bois tropicaux et de produits d'ameublement en bois de l'UE s'est élevée à 1,13 milliard de dollars entre janvier et avril 2020, soit 9 % de moins qu'en 2019. Avant même que les effets du COVID-19 ne soient visibles dans les données commerciales, le marché européen de la plupart des produits en bois tropical a connu un recul important en 2020.¹⁷ Les derniers rapports indiquent que certains marchés du secteur du bois tropical montrent des signes de reprise.¹⁸

Les entreprises de transformation du bois sont confrontées à de fortes hausses des prix du bois et autres matériaux, les coûts de transport ayant augmenté de 500 à 1 000 dollars par conteneur. Malheureusement, cette situation prévaut aujourd'hui dans de nombreuses régions de production. La survie des entreprises dépend de plus en plus de l'efficacité de l'intervention des pouvoirs publics pour les aider à surmonter la crise.

Les prévisions du secteur de la construction, notamment le scénario principal de la CPA (Construction Products Association), basée au Royaume-Uni, indiquent une récession et une reprise en forme de V, la production globale de la construction devant chuter de 20 % en 2020 avant de se redresser en 2021, année au cours de laquelle les rendements de la construction augmenteront de 18 % par rapport à leur niveau le plus bas.¹⁹ Tous les pays ne devraient pas être confrontés à des fluctuations aussi marquées ; dans les villes allemandes, du fait d'une combinaison de facteurs, la forte demande actuelle et les prix élevés seront probablement relativement peu affectés par la pandémie, ce qui stimulera le secteur de la construction.²⁰

Cette crise va peut-être transformer l'industrie du bois tropical. Alors que les pays commencent à sortir du confinement, la plupart des usines de fabrication rouvrent, mais les confinements locaux peuvent bloquer la production.²¹ Toute la chaîne d'approvisionnement, de la forêt au consommateur final, est interdépendante, et lorsqu'un ou plusieurs acteurs sont soumis à des restrictions commerciales, les conséquences négatives sont considérables, tant en amont qu'en aval. Les perspectives pour l'avenir sont très variées : certains espèrent un rétablissement rapide, quand d'autres sont confrontés à une perte de clients ou de fournisseurs.



2 Méthodologie

Collecter des données sur le volume ou la quantité de produits issus de bois durable vérifié au sein de l'UE a constitué un défi continu. En effet, les systèmes de certification FSC ou PEFC ne recueillent actuellement pas ces informations à la source.²² La présente étude vise à combler le manque de connaissances, en s'appuyant sur des études antérieures pour élargir l'analyse à une sélection de produits de seconde transformation issus de bois tropical.

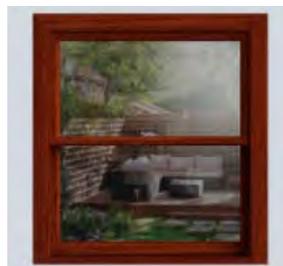
2.1 Les produits analysés dans la présente enquête

Il existe plus de 900 codes douaniers (les codes SH, pour Système Harmonisé) pour les produits du bois dans le commerce international.²³ Les données relatives au commerce international des produits du bois sont donc nombreuses et souvent complexes. En prenant en compte les 27 États membres de l'UE + le Royaume-Uni et les 28 pays producteurs de l'OIBT, il y a potentiellement plus de 700 000 flux de produits bilatéraux à analyser. Ce rapport se concentre sur **une sélection de produits de seconde transformation** et sur les défis méthodologiques que pose ce nouveau format d'analyse.

L'analyse couvre le code **SH 4418 (ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction)** et le code **SH 4409 (moules en bois tropical)** en utilisant les données commerciales de 2019 (voir l'annexe 2 pour la description des codes). Ces produits de seconde transformation sont principalement des portes et des moules en bois, les groupes de produits les plus importés par l'UE27+UK. Ces produits ont été sélectionnés car ils sont bien définis dans le cadre du Système Harmo-

nisé des données du commerce international, et parce que les marchés sont relativement simples à analyser.

En termes de volume et de valeur, l'ameublement serait également un produit de seconde transformation important à prendre en compte dans l'analyse, mais il est exclu de ce rapport du fait de la complexité de ce groupe de produits sur le marché et dans les statistiques du commerce international. La proportion de bois tropical dans les meubles vendus dans l'UE est également sujette à caution : on estime que seuls 3,5 % du volume de meubles vendus en Europe proviennent de pays tropicaux, et que seule une partie de ce volume peut être considérée comme du bois tropical (provenant de forêts naturelles).²⁴



Ce rapport quantifie quatre groupes de produits de seconde transformation:

1. Portes et leurs cadres, chambranles seuils ; toutes fabriquées à partir de bois tropicaux (code SH 44182010)
2. Moules en bois tropicaux, telles que plinthes et moules décoratives (code SH 44092200)

3. Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction, tels que les escaliers (sélection du code SH 44189990)
4. Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles (SH 44181010)

2.2 "L'exposition à la certification"

Généralement, les études sur les flux commerciaux appliquent une "approche à la source", une technique de longue haleine qui cherche à déterminer les volumes de bois certifiés au moment où ils entrent sur le marché. Une approche à la source pour les sept principaux pays consommateurs de bois tropical, sans parler du reste de l'UE, nécessiterait des ressources considérables. Nous nous appuyons donc sur le concept d'"exposition à la certification" pensé par la Surveillance Indépendante du Marché (SIM) dans le cadre du FLEGT. Cette approche mesure l'"exposition" ou l'"accès" au bois certifié plutôt que la "part de l'offre de bois" ou la "part de marché".

La méthode de l'exposition à la certification s'appuie sur une analyse basique des données forestières et commerciales. Elle considère la proportion de forêts certifiées FSC et PEFC par rapport à la superficie forestière totale, et projette cette proportion sur les données d'exportation du pays producteur de l'OIBT en question (voir Annexe 3). L'analyse n'inclut que les importations directes et **exclut** les importations indirectes. Le commerce intra-UE, le commerce de transit et les réexportations **ne sont pas** pris en compte.

La méthode de recherche est conforme à celle utilisée dans l'étude de l'année précédente pour les produits de première transformation, avec quelques modifications pour tenir compte de la faible disponibilité des données et de

la complexité des produits de seconde transformation.²⁵ La méthode pour calculer une estimation de l'exposition à la certification a été perfectionnée en utilisant des sources de données supplémentaires et en intégrant l'expérience des exportateurs, des importateurs et des organisations du monde entier. Une analyse plus poussée a permis d'estimer plus précisément la superficie des forêts productives et d'évaluer les quantités de bois réellement produites dans les forêts certifiées.

Le résultat net est une méthodologie reproductible qui permet d'obtenir actuellement la meilleure estimation de la part des produits de seconde transformation exposée à la certification pour le marché de l'UE27+UK et les différents États membres. En interprétant les résultats de la mesure de l'exposition à la certification, il est important de garder à l'esprit que *ce n'est pas la même variable* que la part de marché des produits certifiés durables entrant sur le marché.

Il convient également de noter que l'analyse porte principalement sur le niveau d'exposition aux **certifications** FSC et PEFC. Lorsque c'était pertinent, nous avons inclus une analyse spécifique des matériaux sous **licence FLEGT** (en provenance d'Indonésie) et des **matériaux provenant de certifications légalité**, bien que les estimations totales de l'exposition à la certification par région ou par pays **excluent** l'autorisation FLEGT et les différents systèmes de certification légalité.

Il existe plusieurs systèmes de vérification de la légalité qui aident les entreprises à revendiquer la conformité légale de leurs opérations forestières. Comme pour la certification de la gestion durable des forêts, la vérification de la légalité comprend des inspections sur le terrain par une tierce partie et des contrôles des documents administratifs et de la gestion. Bien qu'il n'existe pas de définition universelle de la

légalité, l'APV FLEGT, le RBUE et les politiques d'achats publics (du Royaume-Uni, du Danemark, de la Belgique et des Pays-Bas, entre autres) traitent des mêmes aspects et sont plutôt cohérentes. Ces aspects comprennent généralement le droit légal de récolte, le respect de la législation relative à la gestion des forêts, l'environnement, le travail et le bien-être des populations, la santé et la sécurité, les taxes et les redevances, le respect des droits de propriété ou d'utilisation des terres et des ressources qui peuvent être affectées par les droits de récolte du bois, et le respect des réglementations commerciales et d'exportation, dont la CITES.²⁶

Nous avons inclus dans l'analyse **ces systèmes de vérification de la légalité par des tierces parties**: Origine et légalité du bois (OLB, Bureau Veritas), Vérification de la légalité du bois (TLV, Control Union Certifications), Bois Contrôlé FSC (FSC-CW), et LegalSource (NEPCon).²⁷

2.3 Description des sources

Afin d'obtenir des données sur l'exposition à la certification pour l'UE27+UK pour **les produits de seconde transformation**, nous avons combiné diverses données pour former une base de données exhaustive pour les calculs. La liste des produits de seconde transformation couverts, y compris les codes SH correspondants, est présentée à l'annexe 2.

Les principales sources de données pour l'analyse sont les suivantes:

1. Les données **STIX** sur les importations de produits en bois (SH44) par l'UE27+UK.²⁸
 - a. Les produits de seconde transformation issus de bois tropical (portes, moulures, menuiserie et fenêtres) ont été inclus dans l'analyse.
 - b. Les produits de première transformation en bois tropicaux tels que le bois rond, le bois de sciage, les placages et les contreplaqués ont été exclus car ils ont été analysés dans la précédente étude.
2. **Les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)** sur la superficie forestière totale, la superficie forestière de production et la superficie forestière multifonctionnelle (Évaluation des ressources forestières, 2015 & Statuts de la gestion des forêts tropicales de la FAO, 2011).
3. **Les données de la FAO sur les concessions forestières industrielles** (Concessions forestières de la FAO - passé, présent et futur, 2016).
4. **Des données sur la certification forestière** (site web FSC & PEFC, faits & chiffres, et rapports d'audit individuels), à l'exclusion des plantations certifiées FSC et PEFC.
5. Des données internes de Probos sur la catégorisation des pays tropicaux / non tropicaux.
6. Des données internes de Probos sur les produits en bois tropicaux (énumérant tous les codes SH pris en compte).
7. **Des données de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)** sur les exportations de produits en bois tropicaux (OIBT, 2018).
8. **Des données sur les systèmes de vérification de la légalité** des organismes garants de ces systèmes.

Afin de mieux comprendre la gestion des forêts, le commerce du bois tropical et la certification, ont été réalisées plusieurs **enquêtes** :

- 1. qui se concentraient sur les informations relatives à la gestion des forêts** en ce qui concerne le rendement moyen dans les forêts non certifiées et certifiées gestion durable, les zones mises en réserve, les périodes de rotation, etc, et qui ciblaient les experts et les représentants des bureaux nationaux et régionaux du FSC et du PEFC.
- 2. qui se concentraient sur les importations des négociants européens.**
- 3. qui combinaient les 2 points précédents** en ciblant les grands producteurs certifiés via l'ATIBT et la TBI (the Borneo Initiative).
- 4. Un questionnaire spécifique** a été élaboré pour les besoins de cette étude et utilisé lors d'ateliers et d'entretiens en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne. Ce questionnaire était axé sur les importations vérifiées de bois tropical durable, l'évolution du marché et les principaux marchés nationaux du bois tropical, avec un accent particulier sur les produits de seconde transformation sélectionnés. Les principaux acteurs, tels que les fédérations professionnelles, les bureaux nationaux du FSC et du PEFC et les chercheurs, ont été contactés par des experts nationaux sur le sujet.
- 5. Les principaux pays producteurs des produits de seconde transformation sélectionnés** ont été informés des volumes de production, de la certification et de l'origine des matériaux de production.



2.4 Les étapes pour calculer l'exposition à la certification

Les données recueillies à partir des sources mentionnées plus haut ont pour but de permettre le calcul des volumes exposés à la certification. Les étapes de l'analyse sont détaillées dans l'annexe 1. La figure 1 ci-dessous donne un aperçu des calculs.

La nature des données disponibles a posé certaines limites et/ou hypothèses :

- La combinaison des données STIX et des données OIBT signifie que les données concernant le commerce intra-UE ne sont pas analysées.
- Les importations de produits en bois tropicaux en provenance de pays non membres de l'OIBT ne sont pas incluses

Figure 1 Aperçu des étapes nécessaires pour calculer l'exposition à la certification

Étapes	Valeurs générées	Sources des données
Étape 1 : Calculer les importations de produits en bois tropical de l'UE27+UK	Tonnes de produits	STIX et OIBT
Étape 2 : Déterminer la superficie productive de forêts dans les pays tropicaux	Hectares productifs	FAO
Étape 3 : Déterminer la superficie de forêts certifiées dans les pays tropicaux, en tenant compte des APV et des systèmes de vérification de la légalité	Hectares certifiés	FSC, PEFC, SIM et systèmes de vérification de la légalité
Étape 4 : Déterminer la proportion de superficie certifiée (y compris légalité) dans les pays tropicaux	Proportion en %	Résultats des étapes 2 et 3
Étape 5 : Calculer les exportations totales mondiales de produits de seconde transformation pour chaque pays producteur exposé à la certification et à la vérification de la légalité	Tonnes de produits	STIX, OIBT et résultats de l'étape 4
Étape 6 : Calculer les exportations vers l'UE27+UK exposées à la certification et à la vérification de la légalité	Tonnes de produits	Hypothèses internes sur les % certifiés exportés vers l'UE27+UK
Étape 7 : Valider les résultats pour l'UE27+UK et les 7 principaux pays importateurs	Perceptions et valeurs alternatives	Entretiens sur les perspectives du marché
Étape 8 : Déterminer la superficie à certifier en plus de celle déjà certifiée actuellement pour répondre à une demande européenne 100% certifiée de produits de seconde transformation	Hectares certifiés	STIX, rapports d'audit de certification, questionnaires à destination des concessionnaires, et entretiens avec les bureaux nationaux et régionaux du FSC et du PEFC

dans cette étude. Les importations directes couvrent la grande majorité des produits de seconde transformation importés par l'UE27+UK. De fait, la non prise en compte du commerce indirect dans l'analyse a peu de conséquences (la Chine fait peut-être exception avec des volumes commerciaux équivalant à 5% des importations OIBT).

- Le groupe de produits "Ouvrages, menuiserie, pièces" (SH 44189990) comprend les produits en bois tropicaux et non tropicaux. Nous avons donc calculé un ratio basé sur les volumes exportés de portes, moulures et fenêtres en bois tropicaux/non-tropicaux vers l'UE27+UK pour chaque pays producteur de l'OIBT, et multiplié ce ratio par les exportations totales d'"Ouvrages, menuiserie et pièces" vers l'UE27+UK pour estimer les autres produits en bois tropicaux.
- L'étude se concentre uniquement sur les forêts tropicales naturelles et semi-naturelles (nous avons volontairement cherché à exclure le bois issu de plantations).
- Nous supposons que 50 à 80 % de tous les bois tropicaux certifiés entrent en Europe dans le cadre des flux commerciaux existants, sur la base de données (limitées) provenant de diverses sources, ainsi que des connaissances et de l'expérience de terrain du GTF et de Probos.
- Une hypothèse concernant la production totale de ces produits de seconde transformation est faite pour chaque pays producteur de l'OIBT. Nous avons calculé un rapport entre les exportations totales de produits de première transformation et les exportations vers l'UE27+UK. Ce ratio a ensuite été appliqué aux exportations par pays de l'OIBT vers l'UE27+UK afin d'obtenir une estimation de l'exportation mondiale de produits de seconde transformation pour chaque pays producteur.



3 Le marché européen des produits de seconde transformation issus du bois tropical

3.1 Le marché des produits de seconde transformation issus du bois de l'UE+UK

En 2018, la valeur totale de la production du secteur de la transformation du bois dans l'UE27+UK s'élevait à 134,8 milliards d'euros.²⁹ Le secteur de la transformation du bois et des produits du bois comprend les premières étapes de transformation (sciage et rabotage) et la fabrication de produits à base de bois en aval. Plus de 75 % de la valeur ajoutée du secteur provient de la fabrication de produits en bois.³⁰

Pour mettre les choses en perspective, la valeur totale de la production de portes et fenêtres en bois dans l'UE27+UK était respectivement de 5,9 milliards d'euros et de 7,1 milliards d'euros. En 2018, plus de 95 % des portes et 99 % des fenêtres en bois achetées sur le marché européen étaient produites localement, même si ces produits n'étaient pas fabriqués uniquement avec du bois ou des produits semi-finis européens.³¹

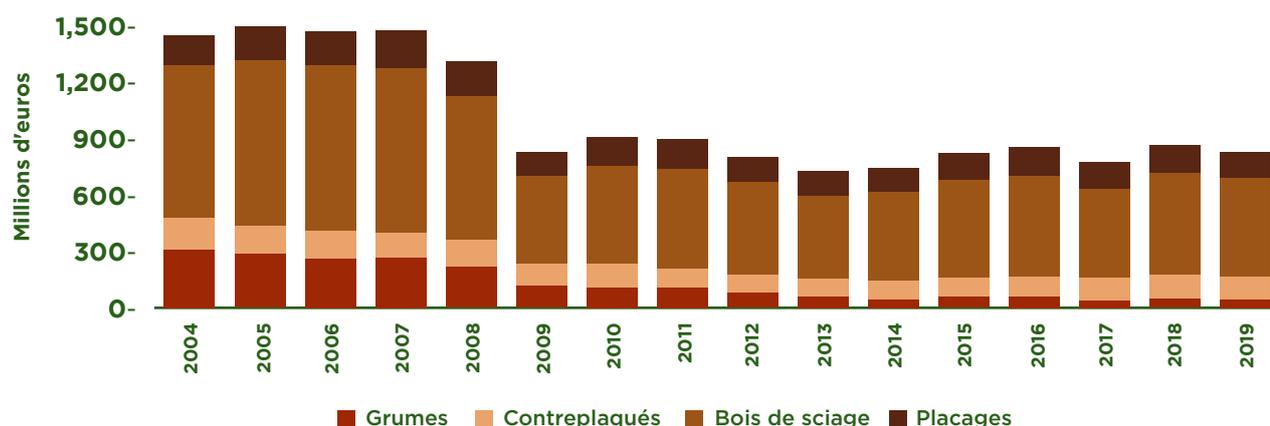
La figure 2 montre les tendances à long terme dans les importations européennes de produits de première transformation, des produits de seconde transformation sélectionnés et du mobilier provenant des pays signataires d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV).³² Les trois groupes de produits montrent une tendance à la baisse après la crise économique de 2008, baisse qui s'est poursuivie pendant plusieurs années jusqu'en 2013 au moins. Les importations de bois de sciage et de grumes tropicales ont diminué de manière particulièrement spectaculaire. Au cours des années suivantes, le marché des bois tropicaux a semblé se stabiliser et, dans certains cas, se rétablir lentement. Les importations de produits de seconde transformation ont semblé se redresser assez rapidement après 2013, bien qu'il soit difficile de faire des comparaisons avec les trois dernières années en raison d'un

changement de codes pour les moulures dans le système harmonisé du commerce international entre 2016 et 2017. Si l'on considère uniquement les portes, fenêtres et le groupe "Ouvrages, menuiserie, pièces", on observe une nette augmentation des importations : les importations de 2019 vers l'UE27+UK ont presque doublé par rapport à 2014. L'importation de meubles en bois en provenance des pays signataires d'un APV montre également des signes de reprise après le creux atteint en 2013. La tendance à la hausse de la valeur des importations de produits de seconde transformation et la valeur plutôt constante des importations de produits de première transformation suggèrent que les importations de l'UE27+UK tendent peut-être progressivement vers des produits plus transformés et à plus forte valeur ajoutée.

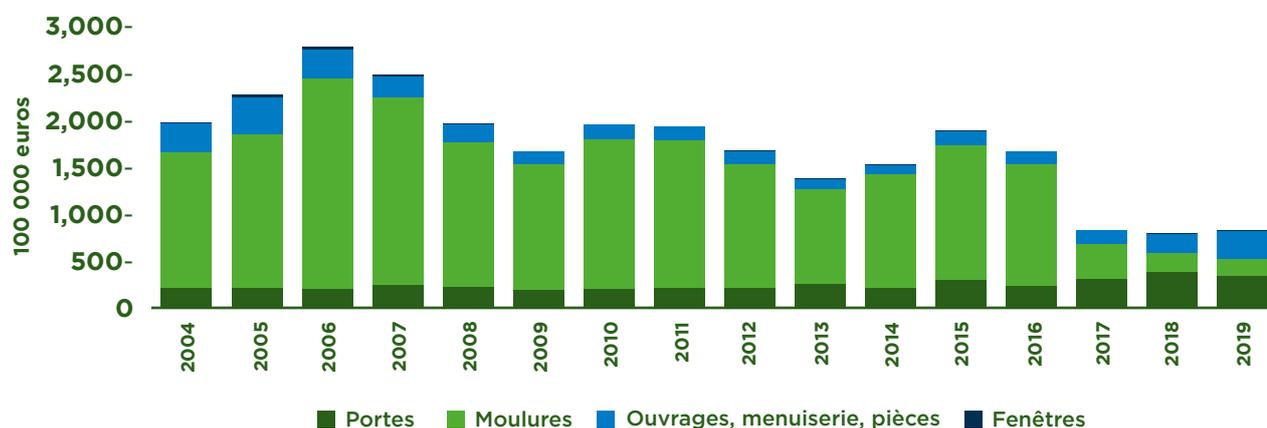
L'Allemagne est de loin le plus grand fabricant de portes en bois, suivie du Royaume-Uni, de la France, de l'Italie et de l'Espagne. Les performances du secteur des portes en bois varient considérablement selon les pays de l'UE. La production en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas a augmenté de façon continue au cours des dernières années, alors que la production dans d'autres pays a été moins constante.

Les importations européennes de portes en bois se sont élevées à 352 millions d'euros en 2018, ce qui représente 4,8 % de la valeur totale des portes du marché de l'UE27+UK.³³ Environ la moitié de ces importations provenaient de pays tropicaux. L'Indonésie et la Malaisie ont réussi à se faire une place sur le marché européen des panneaux de porte et des portes en bois finies. Les autres pays tropicaux ont principalement un rôle de fournisseurs de matières premières en bois pour le marché européen.

Importations de produits de première transformation en bois tropical de l'UE27+UK depuis les pays signataires d'un APV.



Importations de produits de seconde transformation en bois tropical de l'UE27+UK depuis les pays signataires d'un APV.



Importations de meubles en bois tropical de l'UE27+UK depuis les pays signataires d'un APV.

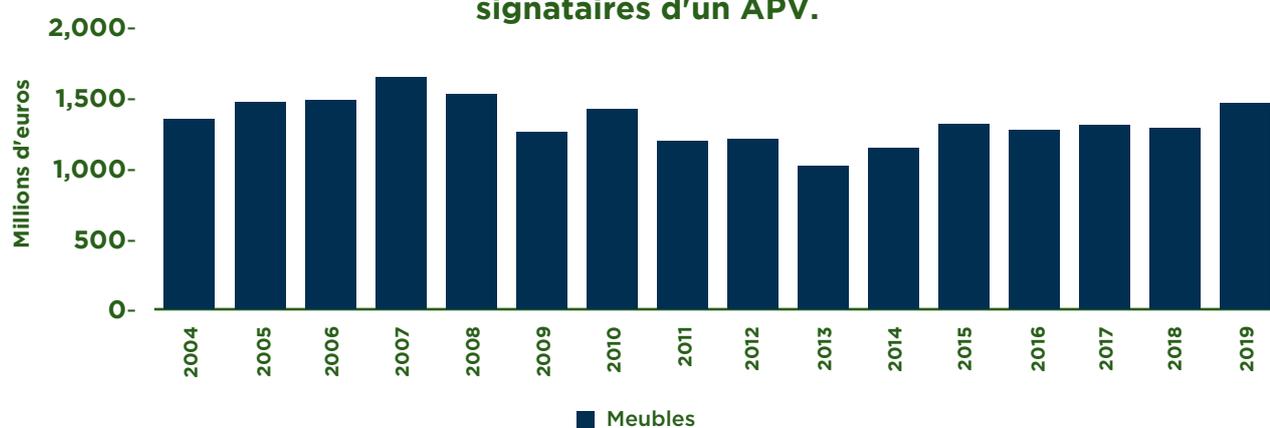


Figure 2 Importations de produits de première transformation en bois tropical (1), de produits de seconde transformation en bois tropical (2), et de meubles de l'UE27+UK depuis les pays signataires d'un APV. Pour les produits de seconde transformation, le graphique montre une forte baisse des importations de moulures entre 2016 et 2017. Ceci est surtout imputable à un changement dans les codes SH plutôt qu'à une réelle baisse des importations. Les unités utilisées pour les produits de première transformation et l'ameublement (millions d'euros) diffèrent de celles utilisées pour les produits de seconde transformation (100 000 euros).

L'industrie des portes en bois dans son ensemble au sein de l'UE27+UK tourne aujourd'hui principalement autour de produits fabriqués à partir de bois d'ingénierie afin de répondre à des exigences élevées en matière d'efficacité énergétique et de confectionner des produits stables avec une longue durée de vie. Les portes composites combinant des cadres extérieurs en PVC renforcés par de l'acier et un cadre intérieur en bois dur et en matériau isolant marquent une tendance clé de l'industrie européenne des portes en bois. Ces produits viennent concurrencer les bois tropicaux, bien que ces derniers puissent être des matériaux de choix dans la conception de ces produits, les fabricants cherchant à combiner une qualité élevée, de bonnes performances environnementales, un prix compétitif et des qualités esthétiques.

Malgré une baisse de sa production de 13 %, l'Italie était de loin le plus grand fabricant de fenêtres en bois, suivie par l'Allemagne, la Pologne et les Pays-Bas en 2019. Outre l'Italie, la production a également diminué au Royaume-Uni et en Pologne, tandis que la valeur de la production a augmenté en France, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Seulement 0,6 % (37 millions d'euros) des fenêtres en bois du marché européen ont été importées de l'extérieur de l'UE27+UK. Une part (à la baisse) de ces importations provient de pays tropicaux ; les Philippines, l'Indonésie, le Gabon et la Malaisie sont les principaux pays tropicaux qui exportent des fenêtres en bois vers le marché européen.

Le secteur européen des fenêtres montre également une tendance notable vers le bois reconstitué au lieu du bois massif. Toutefois, les essences tropicales telles que le meranti, le sapele et l'iroko sont toujours considérées comme une niche haut de gamme sur ce marché. Dans le secteur des fenêtres, le bois

(en particulier le bois tropical) subit une forte concurrence de la part d'autres matériaux. Cela se reflète dans les chiffres relativement stables de la production de fenêtres en bois malgré un contexte de croissance du secteur de la construction dans son ensemble.³⁴

La concurrence d'autres matériaux à laquelle doit faire face le bois est évidente dans les données PRODCOM d'Eurostat.³⁵ Sur une période de quatre ans (2014-2017), la consommation totale de portes et fenêtres fabriquées en aluminium et en acier de l'UE27+UK a augmenté respectivement de 26 % et de 28 %. Au cours de la même période, la valeur de consommation des portes en bois n'a augmenté que de 4 %. La part du bois est ainsi passé de 30 % à 28 % de la consommation totale de portes et fenêtres en Europe.

La production européenne de bois profilé d'origine conifère et non conifère (à l'exclusion du bambou) a été évaluée à 2,1 milliards d'euros en 2019.³⁶ L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la France sont les principaux producteurs. La valeur de production de ces produits est relativement faible, mais la part des importations est importante par rapport aux portes et fenêtres en bois. En effet, environ 25 % des produits en bois profilé mis sur le marché européen sont importés de pays extérieurs à l'UE27+UK. Environ 56 % de ces importations sont constituées de bois dur tropical.³⁷

Tout comme les portes et fenêtres en bois, les produits en bois tropical profilé subissent une forte concurrence de la part des matériaux de substitution, principalement les composites bois-plastique. L'essor des essences de bois européennes modifiées thermiquement et chimiquement (bois dur et bois tendre) pose également un défi au marché des bois tropicaux.

3.2 Importations et exportations de l'UE+UK de produits de seconde transformation issus du bois

Quelques chiffres sur les importations

En 2019, l'UE27+UK a importé un total de 187 500 tonnes de produits de seconde transformation issus de bois tropical (voir annexe 2 pour les produits pris en compte) directement des pays producteurs de l'OIBT.

Le tableau 2 présente une vue d'ensemble des importations de l'UE27+UK des produits de seconde transformation sélectionnés au niveau de chaque pays. **La France** est le plus grand importateur de produits de seconde transformation issus de bois tropical, suivie **des Pays-Bas, de l'Allemagne, de la Belgique et du Royaume-Uni**. Ces cinq pays représentent ensemble environ 90% des importations totales de produits de seconde transformation de l'UE27+UK. L'Italie et l'Espagne,

grands importateurs de produits de première transformation, importent beaucoup moins de produits de seconde transformation.

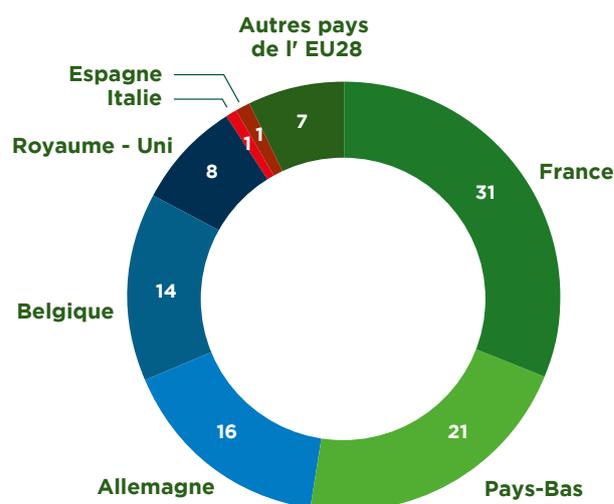
Les 20 autres pays de l'UE importent environ 14 100 tonnes de produits de seconde transformation, soit 8 % du total des importations européennes. Le Danemark, le Portugal, la Pologne, la Suède et la République tchèque représentent 77% des importations des autres pays de l'UE27.

Les 15 900 tonnes de portes en bois tropical importées par l'UE27+UK correspondent à environ 477 800 portes individuelles et les 223 tonnes de fenêtres tropicales importées représentent environ 5 700 pièces. Les moulures et le groupe "Ouvrages, menuiserie, pièces" n'ont pas été convertis en nombre de pièces en raison de la grande variété au sein de ces groupes de produits.

Tableau 2 Principaux importateurs de produits de seconde transformation en bois tropical de l'UE27+UK en 2019 (en tonnes)

Pays	Portes	Moulures	Ouvrages, menuiserie et pièces	Fenêtres	Total
France	1,500	55,600	1,700	22	58,800
Pays-Bas	5,100	31,500	3,000	134	39,700
Allemagne	0	30,100	100	0	30,200
Belgique	100	24,300	2,200	0	26,600
Royaume-Uni	8,900	5,100	400	10	14,400
Italie	0	1	1,500	45	2,600
Espagne	0	900	400	1	1,300
Autres pays de l' EU27	300	12,400	1,400	11	14,100
Total UE27+UK	15,900	160,800	10,700	223	187,500

Figure 3 Parts respectives (%) des importations directes de l'UE27+UK des produits sélectionnés par pays.

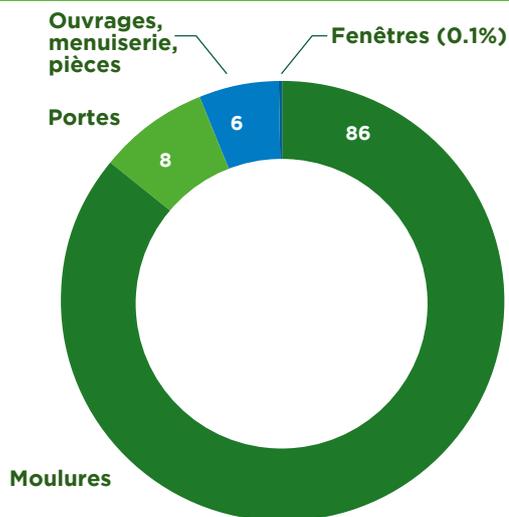


La figure 3 montre le pourcentage des importations de produits de seconde transformation de l'UE27+UK par pays importateur. La France représente 31 % du volume total des importations, tandis que l'Espagne (le plus petit des sept principaux importateurs de produits de première transformation) ne représente que 1 % du total des importations européennes.

Il est important de noter que les chiffres présentés dans la figure 3 présentent les importations de produits de seconde transformation au moment où ils entrent pour la première fois dans l'UE27+UK. Des pays tels que la Belgique et les Pays-Bas servent de point d'entrée pour un certain nombre de produits en bois tropicaux en raison de leurs grands ports, et les produits importés sont ensuite redistribués dans le reste de l'Europe à partir de ces pays. Il faut donc garder à l'esprit que les chiffres présentés ci-dessus reflètent les importations directes et ne sont pas forcément représentatifs de la consommation dans ces pays.

La majorité des importations de seconde transformation issus de bois tropical sont des moulures : elles représentent 86% des importations directes totales de l'UE27+UK. Les portes représentent 8 % des importations de produits de seconde transformation de l'UE27+UK, suivies par les "Ouvrages, menuiserie, pièces" (6 %). La quantité de fenêtres importées dans l'UE27+UK (0,1%) est négligeable (figure 4).

Figure 4 Parts respectives des importations de l'UE 27+UK de produits de seconde transformation en bois tropical par groupe de produits en 2019



Pays d'origine

L'analyse de l'origine des importations européennes des produits de seconde transformation sélectionnés pour 2019 montre que **l'Indonésie** (79 400 tonnes) est le plus grand fournisseur de produits de seconde transformation de l'UE27+UK. Le rôle de premier plan de l'Indonésie en tant que fournisseur de ce groupe de produits est dû à la fois à la popularité du bangkirai (*Shorea laevis*) pour les terrasses en Europe et à l'interdiction par l'Indonésie des exportations de bois brut, ce

Tableau 3 Importations directes de l'UE27+UK de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019

Pays	Portes	Moulures	Ouvrages, menuiserie et pièces	Fenêtres	Total
Indonésie	13,800	59,500	6,000	147	79,400
Brésil	0	62,600	2,700	20	65,300
Malaisie	1,900	8,300	300	10	10,500
Pérou	0	9,600	0	0	9,600
Gabon	0	7,600	0	45	7,600
Bolivie	0	5,600	0	0	5,700
Vietnam	100	900	1,200	0	2,200
Autres pays de l'OIBT	0	6,700	400	1	7,100
Total	15,900	160,800	10,700	223	187,500

Note : Nous avons arrondi, le total peut donc ne pas correspondre à l'addition des chiffres indiqués dans le tableau.

qui encourage l'exportation de produits à valeur ajoutée.³⁸ Les essences **de bois brésiliennes** telles que l'ipé (*Handroanthus spp.*), le garapa (*Apuleia leiocarpa*) et le massaranduba (*Manilkara bidentata*) sont largement utilisées pour les terrasses. L'Indonésie et le Brésil sont à eux deux responsables de plus des trois quarts (77 %) du total des importations de l'UE27+UK des produits sélectionnés. Outre ces deux pays, 19 % des produits de seconde transformation importés par l'UE27+UK proviennent **de Malaisie, du Pérou, du Gabon, de Bolivie et du Vietnam**. Les 23 autres pays producteurs de l'OIBT sont responsables des 7 100 tonnes restantes (4%) importées par l'UE27+UK (tableau 3). Le Cameroun, la République du Congo, le Suriname et la Côte d'Ivoire représentent ensemble 77 % de la quantité totale de ce dernier groupe.

Lors de l'interprétation de ces données, il est important de noter que les pays disposant d'infrastructures portuaires performantes,

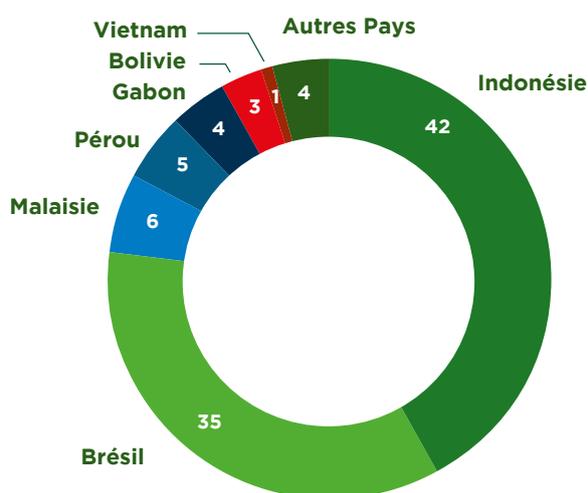
comme le Gabon, peuvent exporter du bois en provenance d'autres pays, ce qui entraîne une surestimation du volume réel de bois produit dans ce pays et exporté vers l'UE 27+UK. Les résultats des enquêtes menées dans le cadre de cette étude suggèrent que l'Indonésie et le Brésil exportent peu de bois en provenance d'autres pays.

Le tableau 3 présente les sept principaux pays producteurs de l'OIBT qui exportent des produits de seconde transformation vers l'UE27+UK. Il convient de mentionner qu'environ 10 % **des moulures** importées par l'UE27+UK proviennent du groupe "autres pays producteurs de l'OIBT", et que 70 % de ce volume provient de quatre pays africains : Cameroun (1 900 tonnes), République du Congo (1 200 tonnes), Côte d'Ivoire (900 tonnes) et Ghana (600 tonnes). Le Suriname représente un volume important pour l'Amérique latine (1 100 tonnes).

3 Le marché européen des produits de seconde transformation issus du bois tropical

La figure 5 montre les parts respectives des produits sélectionnés exportés vers l'UE27+UK par les pays producteurs de l'OIBT. L'Indonésie représente 43 % des importations totales de l'UE27+UK, tandis que le Vietnam ne représente que 2 % des importations.

Figure 5 Parts respectives (%) des importations de produits sélectionnés de l'UE27+UK par pays producteurs de l'OIBT



Les pays de provenance ont été regroupés afin de montrer quelles régions du monde fournissent la majorité des produits sélectionnés au marché européen (tableau 4). **L'Asie** (92 700 tonnes) est la principale région d'approvisionnement, suivie par l'Amérique latine (82 000 tonnes) et **l'Afrique** (12 900). L'Asie fournit plus de 99 % des portes en bois tropical importées par l'UE27+UK, et est la première région fournisseuse d'ouvrages, menuiserie, pièces" (72 %) et de fenêtres (71 %). L'Amérique latine est le principal fournisseur de moulures en bois tropical de l'UE27+UK (49 % des importations totales). Les produits de seconde transformation issus de bois tropical originaires d'Afrique sont principalement des moulures (97%).

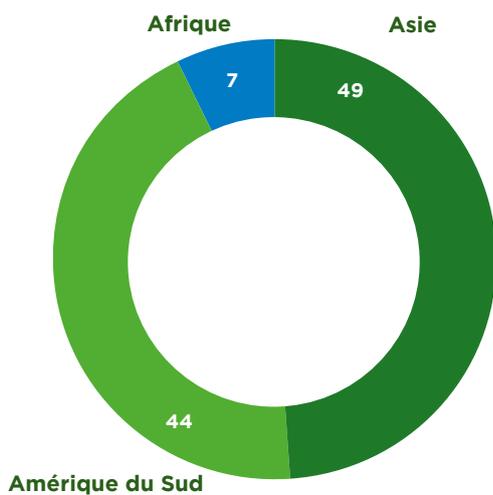
La figure 6 montre les parts respectives des importations européennes de produits de seconde transformation en fonction du continent d'origine. **L'Asie** (49%) représente près de la moitié des importations européennes de produits sélectionnés. **L'Amérique latine** (44%) la suit de près, et **l'Afrique** (7%) couvre le reste des importations de l'UE27+UK.

Tableau 4 Provenance des importations de produits sélectionnés par continent en 2019 (tonnes)

Continent	Portes	Moulures	Ouvrages, menuiserie et pièces	Fenêtres	Total
Afrique	0	12,500	300	45	12,900
Asie	15,800	69,100	7,600	157	92,700
Amérique du Sud	100	79,200	2,700	20	82,000
Total	15,900	160,800	10,700	223	187,500

Note: Nous avons arrondi, le total peut donc ne pas correspondre à l'addition des chiffres indiqués dans le tableau.

Figure 6 Parts respectives (%) des importations de produits sélectionnés par continent en 2019

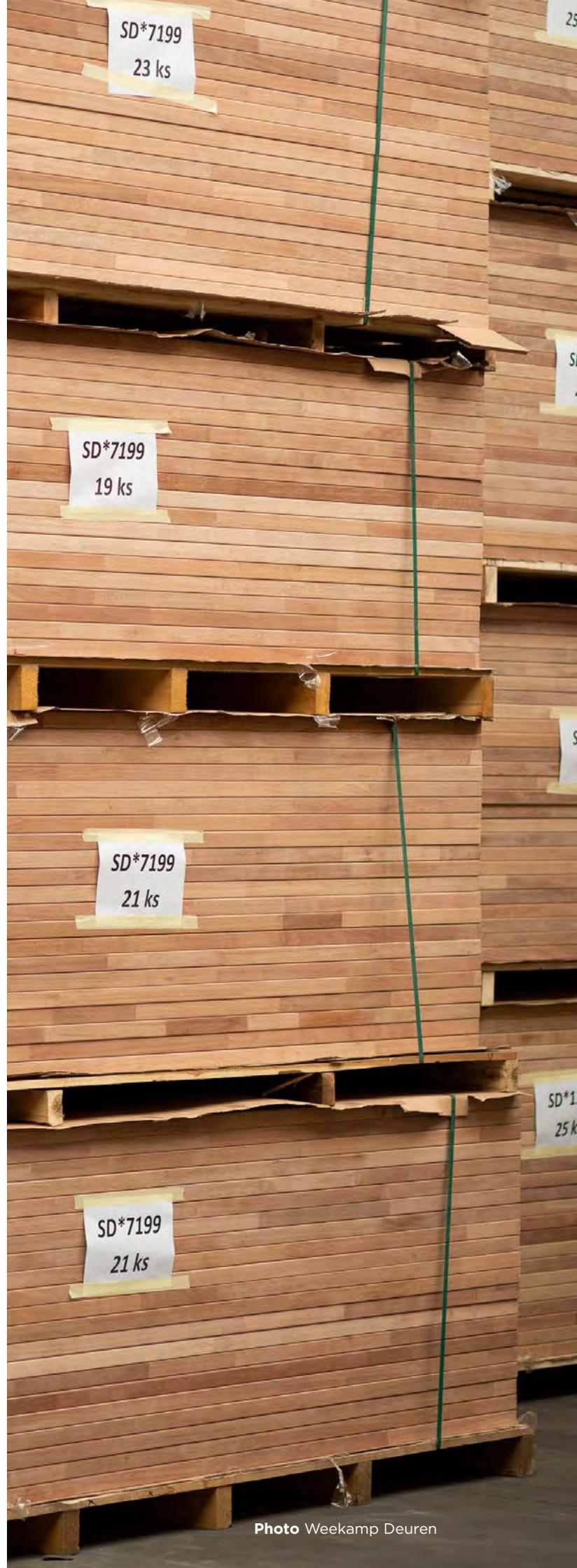


3.3 Certification et vérification de l'exposition de l'UE27+UK

Le présent rapport vise à comprendre l'exposition à la certification et les impacts environnementaux, sociologiques et écologiques qui en découlent. Nous savons que la certification est un moteur de la conservation des forêts, et la compréhension de l'étendue du marché européen du bois certifié se traduit directement par un impact sur le terrain et sur les forêts dans les régions tropicales.

En se basant uniquement sur la méthode de l'exposition, on estime que 74 100 à 97 000 tonnes (39,5 % à 51,7 %) des produits sélectionnés, directement importés dans l'UE27+UK, sont exposés à la certification.

Cependant, après une comparaison avec les estimations des experts nationaux des sept plus grands pays consommateurs de bois tropicaux de l'UE27+UK, cette première esti-



3 Le marché européen des produits de seconde transformation issus du bois tropical

mation semble plutôt élevée. Cela s'explique probablement par le fait que la majorité des importations de produits sélectionnés de l'UE27+UK provient d'Indonésie, où toutes les exportations sont accompagnées d'une licence FLEGT.

La comparaison avec les estimations des parts de marché certifiées pour les sept principaux pays importateurs a donné lieu à un ajustement du volume d'importations de produits de seconde transformation de l'UE27+UK exposé à la certification. On a ainsi obtenu une fourchette de 54 700 à 69 400 tonnes certifiées en 2019.

Le rapport 2019 avait estimé que l'exposition à la certification des sept principaux pays importateurs de produits de première transformation en 2018 se situait entre 243 000 et 403 000 tonnes (25 %-32 %).

Le tableau 5 montre le pourcentage estimé d'importations de produits de seconde transformation exposés à la certification pour chacun des sept principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE27+UK.

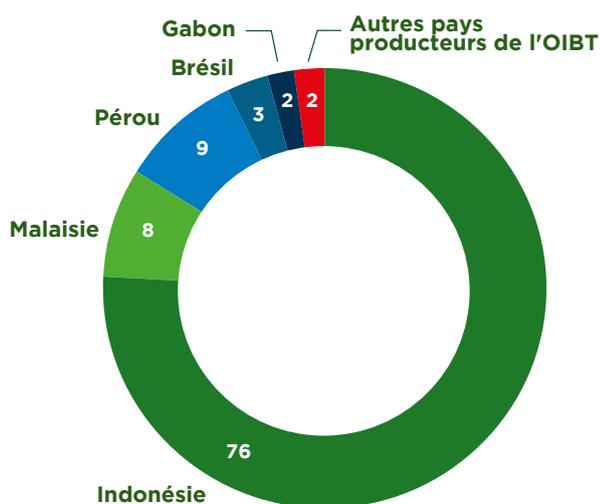
Avec environ 25 800-27 800 tonnes, les **Pays-Bas** sont le plus grand importateur de produits de seconde transformation exposés à la certification dans l'UE27+UK. Suivent **la France, la Belgique, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Italie** et **l'Espagne**.

Cela signifie qu'environ 29 à 37 % des importations européennes directes totales de produits sélectionnés sont exposées à la certification.

Tableau 5 Importations directes totales et part de marché estimée de produits sélectionnés exposés à la certification pour les sept principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE27+UK en 2019.

Pays	Importations (tonnes)	Part de marché exposée à la certification (ajustée)	Importations certifiées estimées (tonnes)	Parts de marché respectives dans les importations totales exposées à la certification par pays de l'UE27+UK
France	58,800	20% - 30%	11,700 - 17,600	23.7%
Pays-Bas	39,700	65% -70%	25,800 - 27,800	43.1%
Allemagne	30,200	15% - 30%	4,500 - 9,000	10.9%
Belgique	26,600	25% - 30%	6,700 - 8,000	11.8%
Royaume-Uni	14,400	40% - 45%	5,800 - 6,500	9.9%
Italie	2,600	5% - 12,5%	100 - 300	0.4%
Espagne	1,300	10% - 15%	100 - 200	0.3%
Total	173,500	29% - 37%	54,700 - 69,400	100%

Figure 7 Parts respectives (%) des importations de l'UE27+UK de produits sélectionnés exposés à la certification par pays producteur de l'OIBT en 2019.



La figure 7 montre les parts respectives des importations directes de produits sélectionnés de l'UE27+UK exposés à la certification par pays d'origine. **L'Indonésie** (76 %) est de loin le plus grand fournisseur, suivie de la **Malaisie** (27 %) et du **Pérou** (15 %). Le Brésil ne couvre que 3 % des exportations totales exposées à la certification, bien qu'il soit un exportateur important. Cela est directement lié à la superficie certifiée relativement faible des forêts semi-naturelles au Brésil. Le Gabon est le plus grand fournisseur africain de produits de seconde transformation exposés à la certification, avec environ 2 % des importations.

Environ 92 % des produits sélectionnés importés, exposés à la certification par l'UE27+UK, sont exposés à la certification FSC. Les 8 % restants sont exposés à la certification PEFC, et proviennent de Malaisie et du Brésil.³⁹

Licence FLEGT et bois certifié légalité

Au total, l'UE27+UK importe directement **d'Indonésie** (actuellement le seul pays opérationnel pour délivrer des **licences FLEGT**) environ 79 400 tonnes de produits de seconde transformation issus du bois tropical. Cela représente environ 42 % de l'ensemble des produits sélectionnés importés dans l'UE27+UK.

6 700 tonnes supplémentaires (4 %) proviennent de pays en cours de mise en place d'un APV. On estime que 18 500 tonnes (9 %) proviennent des pays en train de négocier un APV.

Environ 3 400 tonnes (2 %) du total des importations européennes de produits sélectionnés sont soumises à un système de vérification de la légalité pris en compte dans cette étude.

Résultats de l'enquête ATIBT

L'«enquête ATIBT» est une collaboration entre l'ATIBT et Probos. Elle se concentre sur les données commerciales, le rendement par hectare, la superficie mise au repos et d'autres spécificités des opérations forestières. L'enquête ATIBT sert de modèle pour montrer comment des données détaillées sur les entreprises peuvent jouer un rôle crucial dans l'affinement des données obtenues via les données douanières. Les entreprises productrices de bois sont les mieux placées pour partager des données précises sur les rendements, la certification et les impacts, et les flux commerciaux. À mesure que la sensibilisation à la certification se développe et que les futures versions de ce rapport seront publiées, il sera essentiel de convaincre les entreprises de partager des données sur le marché pour comprendre ce dernier afin d'exploiter au mieux les preuves des impacts.

L'enquête a été diffusée parmi les membres de l'ATIBT gestionnaires de forêts dans le bassin du Congo. Il est important de noter que l'enquête s'est concentrée sur les produits de première transformation. Cinq sociétés ont répondu à l'enquête ; elles représentent à elles cinq une zone forestière certifiée gestion durable et légalité d'environ 3,66 millions d'hectares en République du Congo, au Gabon, au Cameroun et en Côte d'Ivoire. L'une des entreprises est certifiée OLB (Origine et Légalité des Bois). Les données concernant le rendement moyen des forêts certifiées gestion durable ont été utilisées pour aider à calculer l'impact (potentiel) de la demande de l'UE27+UK sur la superficie forestière certifiée (paragraphe 3.4).

En 2019, les cinq entreprises ont récolté environ 890 000 m³ grume. 485 000 m³ grume (55 %) ont été exportés vers le marché européen. Les cinq sociétés ont indiqué que 83 % du volume exporté vers l'Europe étaient vendus avec un certificat FSC ou PEFC et que 14 % supplémentaires étaient vendus avec un certificat de légalité (OLB, TLV, ou LegalSource). Cette situation n'est pas entièrement due à la demande, mais en partie à la politique des entreprises prescrivant que les matériaux certifiés soient toujours vendus comme tels. Les résultats ne présentent pas le volume vendu comme étant légalement vérifié.

Les entreprises ont fourni plus de détails concernant les exportations européennes et ont indiqué la part certifiée dans le flux d'exportation par pays de destination en 2019. La France, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne représentent 92 % du total des exportations vers l'Europe de ces entreprises. La figure 8 présente les résultats par pays en volumes absolus pour 2018 et 2019. La part certifiée en 2019 est la plus élevée pour **les Pays-Bas** (86 %), suivis par la **Belgique** (81 %), **l'Italie** (75 %), le **Royaume-Uni** (73 %), la **France** (64 %) et **l'Espagne** (39 %). L'ensemble des autres pays européens affichent une part certifiée de 79 %.

À l'exception de l'Italie et des pays du groupe "Autres pays", le volume total des exportations a augmenté entre 2018 et 2019. Dans la plupart des cas, le volume exporté avec un certificat FSC ou PEFC a également augmenté, mais à un rythme plus lent, ce qui a

Résultats de l'enquête TBI

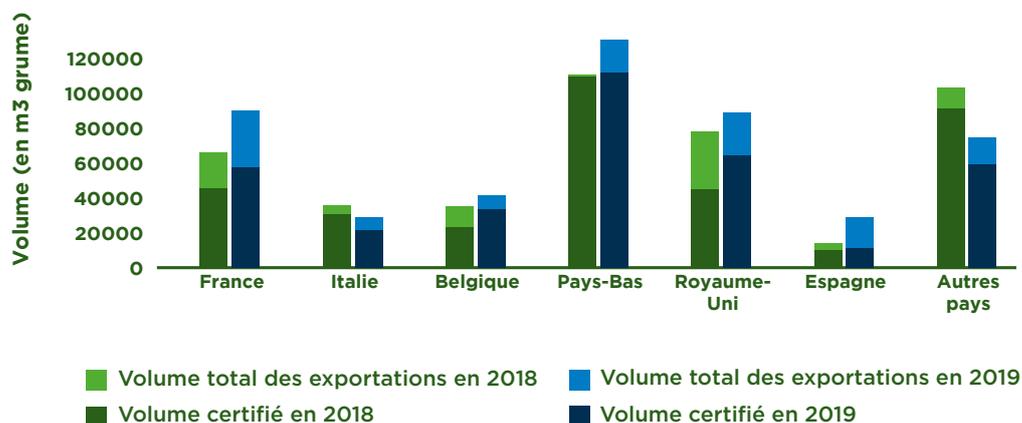
entraîné une diminution de la part des matériaux certifiés dans le flux d'exportation vers la plupart des pays. Le Royaume-Uni et la Belgique font exception, la part certifiée ayant augmenté pour ces deux pays.

En interprétant ces résultats, il est important de garder à l'esprit qu'ils sont basés sur les exportations de seulement cinq entreprises du bassin du Congo. Pour cette raison, il n'est pas possible de calquer ces résultats à la situation globale du marché européen. Par exemple, la part élevée des exportations certifiées vers l'Allemagne est principalement le résultat des exportations d'une seule entreprise, tandis que deux autres entreprises déclarent une part beaucoup plus faible de leurs exportations certifiées vers l'Allemagne. De même pour l'Italie et la France. Les Pays-Bas, en revanche, affichent des parts relativement élevées d'importations de bois certifié en provenance des cinq entreprises, mais ce n'est pas le cas pour la plupart des autres pays. Cette limite souligne l'importance d'augmenter le nombre d'entreprises interrogées et donc de réponses, de manière à pouvoir analyser plus précisément et justement les résultats à long terme.

Une enquête similaire à celle de l'ATIBT a été diffusée auprès des partenaires de l'Initiative de Bornéo (TBI). TBI est une initiative internationale pour la promotion de la gestion durable des forêts dans les concessions forestières en Indonésie. Au total, 11 partenaires de TBI ont répondu à l'enquête ; deux fabricants et neuf au sein des unités de gestion forestière. Bien que les réponses n'aient pas révélé de résultats significatifs concernant les flux de bois certifié vers l'UE27+UK, elles ont fourni des informations précieuses sur les rendements moyens. Ces informations ont été utilisées pour vérifier l'impact (potentiel) sur les forêts.

Les résultats de ces enquêtes fournissent des informations primordiales pour améliorer la disponibilité des données et clarifier les aspects pratiques de la gestion économique des concessions certifiées. Nous remercions l'ATIBT, TBI et les membres qui ont participé aux enquêtes pour leur contribution et encourageons les autres producteurs et les organisations concernées dans d'autres régions à suivre leur exemple et à recueillir ce type d'informations.

Figure 8 Exportations totales vers les pays européens et volume vendu avec un certificat FSC/PEFC pour quatre membres ATIBT en 2018 et 2019



3.4 Impacts sur les forêts certifiées gestion durable

Les importations directes des produits sélectionnés de l'UE27+UK en provenance des pays producteurs de l'OIBT s'élèvent à 187 500 tonnes. Cela correspond approximativement à 574 300 m³ grume. En utilisant les flux commerciaux quantifiés dans cette étude, nous avons analysé les importations en fonction de leur continent de provenance : Afrique, Amérique latine et Asie (tableau 6). Nous avons calculé la récolte moyenne par hectare dans les forêts semi-naturelles et naturelles certifiées gestion durable pour chaque continent (à l'exclusion des plantations), en tenant compte des zones mises au repos où aucun arbre n'est exploité. Pour l'Afrique, on obtient un niveau de récolte de 0,26 m³ grume par hectare, tandis que pour l'Amérique latine et l'Asie, ce chiffre est nettement plus élevé, avec respectivement 0,48 m³ grume et 0,59

m³ grume récolté par hectare en moyenne. Après consultation d'experts, nous estimons qu'environ 55 % de la récolte moyenne peut en théorie être exportée vers l'Europe car elle répond aux exigences relatives aux importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical. Il en résulte des niveaux de récolte respectifs moyens de 0,14, 0,26 et 0,32 m³ grume par hectare pour l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie.

En utilisant ces niveaux de récolte moyens et en les projetant sur les flux de bois actuels, nous pouvons estimer que 763 000 à 925 000 hectares de forêts naturelles et semi-naturelles sont gérés durablement avec la demande européenne actuelle de produits de seconde transformation issus de bois tropical. À titre de comparaison, un total de 16,3 millions d'hectares (hors plantations) est actuellement certifié dans les régions tropicales, ce qui représente 6,7 % de la forêt de production dans les régions tropicales.⁴⁰ Par conséquent,

Tableau 6: Aperçu des exportations vers l'UE27+UK, de la superficie forestière productive, de la superficie forestière certifiée, et de la superficie forestière actuellement et potentiellement impactée par les importations européennes de produits sélectionnés par continent

	Afrique	Amérique du Sud	Asie	Total
Exportations totales vers l'UE27+UK (en milliers de m ³ grume)	37,5	239,1	297,6	574,3
Superficie forestière productive (en milliers d'ha)	69,339	91,623	82,264	243.226
Superficie forestière certifiée (en milliers d'ha)	4,540	4,140	7,587	16.267
Actuellement impactée par l'UE27+UK (en milliers d'ha)	43 - 69	92 - 135	627 - 721	763 - 925
Potentiellement impactée par l'UE27+UK (en milliers d'ha), avec un approvisionnement 100% certifié	262	906	917	2,085

on estime que l'UE27+UK a actuellement un impact sur 4,7 % à 5,7 % de toutes les forêts tropicales naturelles et semi-naturelles certifiées avec sa demande actuelle de produits sélectionnés certifiés.

Si l'UE27+UK s'approvisionnait à 100 % en produits sélectionnés certifiés, avec les volumes importés actuels, environ 2,1 millions d'hectares de forêt tropicale naturelle ou semi-naturelle pourraient être positivement impactés (les changements d'approvisionnement affecteraient le rendement moyen et, par conséquent, la superficie forestière nécessaire).

Un approvisionnement 100 % certifié augmenterait encore la superficie totale des terres consacrées aux forêts naturelles et semi-naturelles certifiées gestion durable, d'autant plus qu'il existe également d'autres marchés demandeurs de ces produits et que les forêts de production produisent une large gamme

d'essences et de matériaux de qualité. Les producteurs répondent à la demande et si l'Europe exige et préfère des matériaux durables, elle envoie un message fort qui, à son tour, entraîne une amélioration des pratiques de gestion forestière en amont des chaînes d'approvisionnement directes. Par exemple, la demande de bois de menuiserie certifié exigera probablement que le bois provienne de diverses unités de gestion forestière et l'impact ira donc au-delà des liens directs ; cela pourra améliorer les normes dans les zones forestières qui n'approvisionnent pas directement ou principalement l'Europe.

Une analyse similaire a été réalisée pour les sept principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE27+UK. Avec leur demande actuelle de produits de seconde transformation, ces pays ont un impact sur environ 706 000 à 856 000 hectares de forêt tropicale. Cela représente environ 4,3 à 5,3 % de la superficie totale des forêts semi-naturelles et naturelles

Tableau 7: Aperçu de la superficie de forêt tropicale actuellement et potentiellement impactée par les importations de produits de première (2018) et de seconde (2019) transformation de l'UE27+UK par continent

		Afrique	Amérique du Sud	Asie	Total
Exportations totales vers l'UE27+UK (en milliers de m ³ grume)	Première transformation (2018)	2,199	764	1,141	4,104
	Seconde transformation (2019)	37	239	298	574
	Total	2,236	1,003	1,439	4.678
Actuellement impactée par l'UE27+UK (en milliers d'ha)	Première transformation (2018)	1,197 - 1,914	165 - 268	1,328- 2,224	2,689- 4,406
	Seconde transformation (2019)	43 - 69	92 - 135	627 - 721	763 - 925
	Total	1,240 - 1,985	257 - 403	1,955-2,945	3,452 - 5,331
Potentiellement impactée par l'UE27+UK, avec un approvisionnement 100% certifié (en milliers d'ha)	Première transformation (2018)	10,859	2,546	2.718	16,122
	Seconde transformation (2019)	262	906	917	2,085
	Total	11,121	3,452	3,635	18,207

certifiées dans les régions tropicales. Si ces sept pays s'approvisionnaient à 100 % en produits certifiés avec leur demande actuelle, ils pourraient avoir un impact sur un total de 1,9 million d'hectares de forêts tropicales.

Le tableau 7 donne un aperçu de la superficie actuelle et potentielle des forêts tropicales impactées par l'importation de produits de première transformation (données de 2018) et de seconde transformation (données de 2019) de l'UE27+UK. Au total, l'UE27+UK a un impact sur environ 3,5 à 5,3 millions d'hectares de forêts tropicales semi-naturelles et naturelles, avec sa demande actuelle. Cependant, un approvisionnement 100 % durable aurait potentiellement un impact sur 18,2 millions d'hectares de forêts semi-naturelles et naturelles, soit 12,9 à 14,8 millions d'hectares supplémentaires.

3.5 Résultats par pays

Dans les pages qui suivent, la situation de chacun des sept principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE27+UK est analysée en fonction des différents marchés, des importations de produits sélectionnées, de la part de marché exposée à la certification, des importations sous licence FLEGT et en provenance d'autres pays en cours de signature d'un APV, et de la part exposée à la certification légalité. Il faut garder à l'esprit qu'il peut y avoir un chevauchement important entre l'exposition à la certification gestion durable, l'importation en provenance de pays FLEGT/APV et l'exposition à la certification légalité.

Tableau 8: Aperçu de la certification, des licences FLEGT, des APV et de l'exposition à des systèmes de vérification de la légalité des importations de produits sélectionnés des 7 pays principaux

	Importations totales	% exposés à la certification (ajusté)	Produits exposés à la certification	Licences FLEGT	Depuis un pays mettant en œuvre un APV	Depuis un pays en cours de signature d'un APV	Exposé à une certification légalité
Belgique	23,600	25% - 30%	6,700 - 8,000	6,900	2,000	7,100	1,400
France	58,800	20% - 30%	11,800 - 17,600	2,500	2,500	4,000	1,000
Allemagne	30,200	15% - 30%	4,500 - 9,100	22,000	200	1,500	100
Italie	2,600	5% - 12.5%	100 - 300	600	100	100	100
Pays-Bas	39,700	65% - 70%	28,800 - 27,800	29,500	1300	4.100	600
Espagne	1,300	10% - 15%	100 - 200	100	0	0	0
Royaume-Uni	14,400	40% - 45%	5,800 - 6,500	12,500	200	1,300	0
Total	173,500	29% - 37%	54,700 - 69,000	79,400	7,400	18,500	3,400

Estimation de l'empreinte carbone de l'UE27+UK

Dans le rapport de 2018 concernant les importations européennes de produits de première transformation, une réduction totale d'émissions de CO₂ estimée entre 55 et 88 millions de tonnes avait été observée, en partant de l'hypothèse que la certification prévient une ré-exploitation prématurée des forêts, laquelle entraîne une perte répétée des stocks de carbone dans les forêts concernées. Cette réduction a été attribuée à la demande européenne actuelle de produits de première transformation issus de bois tropical certifié.

Grâce à une meilleure connaissance du processus de stockage et des émissions de carbone dans les forêts tropicales et de leur gestion, combinée à des méthodes de calcul améliorées, nous avons pu actualiser l'estimation de l'impact carbone de la demande de l'UE27+UK. Nous avons pour cela calculer un facteur de réduction des émissions de CO₂ par hectare et par an dans les forêts tropicales, en nous basant sur Sasaki et al.⁴⁵ Nous avons ensuite multiplié ce facteur par la superficie totale de forêts tropicales touchée par la de-

mande européenne actuelle ou potentielle de produits issus de bois tropical certifié. Voir le tableau ci-dessous pour les impacts carbone estimés de la prévention de la ré-exploitation prématurée des forêts, liés à la demande actuelle et potentielle de l'UE27+UK de produits issus de bois tropical certifié.

Les nouvelles données ainsi obtenues montrent que la demande européenne actuelle de produits de seconde transformation issus de bois tropical certifié réduit les émissions de CO₂ de 18,9 à 29,2 millions de tonnes par an. Dans le cas où l'UE27+UK s'approvisionnerait à 100 % en produits issus de bois certifié, elle aurait un impact positif sur une superficie de plus de 18 millions d'hectares de forêts tropicales. Cela correspond à une réduction potentielle de 99,6 millions de tonnes de CO₂ par an. Outre la prévention de la ré-exploitation prématurée, la gestion durable des forêts présente d'autres avantages en termes de carbone, ce qui augmente le potentiel de réduction des émissions.

Tableau 9 Réductions potentielles d'émissions de CO₂ grâce à la prévention de la ré-exploitation prématurée via les importations de l'UE27+UK de produits de première et seconde transformation en bois certifié

	Première transformation	Seconde transformation	Total
Impact actuel (en milliers d'ha)	2,689 - 4,406	763 - 925	3,452 - 5,331
Impact potentiel (en milliers d'ha)	16,122	2,085	18,207
Réduction actuelle d'émissions de CO ₂ (Tg - millions de tonnes)	14.7 - 24.1	4.2 - 5.1	18.9 - 29.2
Réduction potentielle d'émissions de CO ₂ avec un approvisionnement 100% durable (Tg)	88.2	11.4	99.6

Belgique

Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

Avec un total de 26 600 tonnes, la Belgique est le quatrième importateur direct de produits de seconde transformation au sein de l'UE27+UK en 2019. Toutefois, il est important de garder à l'esprit que ces chiffres prennent en compte les importations lors de leur première entrée dans l'UE. Or, le port d'Anvers sert de plaque tournante pour le commerce européen ; une partie non négligeable des volumes de bois importés est donc probablement redistribuée vers d'autres pays européens et n'est pas consommée en Belgique. Cette analyse ne tient pas compte du commerce intra-européen en raison de la complexité et du risque d'imprécision que cela aurait comporté.

Les importations belges concernent principalement les moulures. Celles-ci représentent 15,1 % du total des importations de moulures fabriqués à partir de bois tropical de l'UE27+UK, ce qui en fait le quatrième plus gros importateur après la France, les Pays-Bas et l'Allemagne. Outre les moulures, la

Belgique importe également une quantité relativement importante d'ouvrages, menuiserie et pièces issus de bois tropical (2 200 tonnes), soit 20% du total des importations de l'UE27+UK d'ouvrages, menuiserie et pièces confectionnés à partir de bois tropical ; elle occupe ainsi la deuxième place après les Pays-Bas. La Belgique n'importe pas de quantités importantes de portes et fenêtres en bois tropical.

La figure 9 montre que la Belgique importe un tiers (33 %) de ses produits de seconde transformation du Brésil. L'Indonésie (26 %) et le Gabon (23 %) représentent également une part importante des importations de la Belgique.

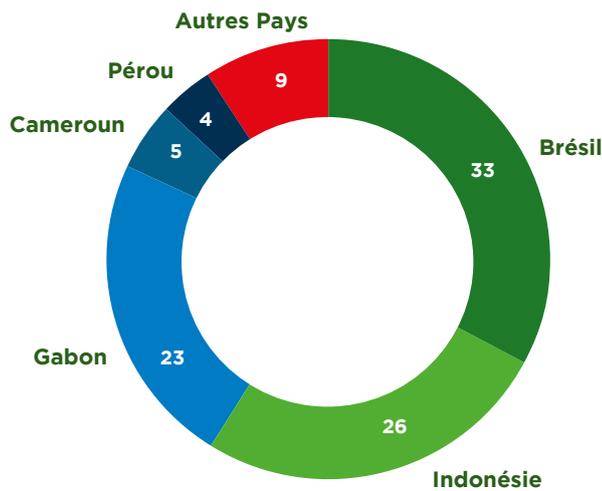
Exposition à la certification

La Belgique, avec les Pays-Bas, est l'un des rares pays où la part de marché globale des produits de seconde transformation issus de bois certifié a été régulièrement contrôlée. Une étude de 2018 examinant les données de 2016 a pris en compte les niveaux de certification de plusieurs produits de seconde transformation, dont les portes et les fenêtres.⁴¹

Tableau 10 Importations directes belges de produits sélectionnées en 2019

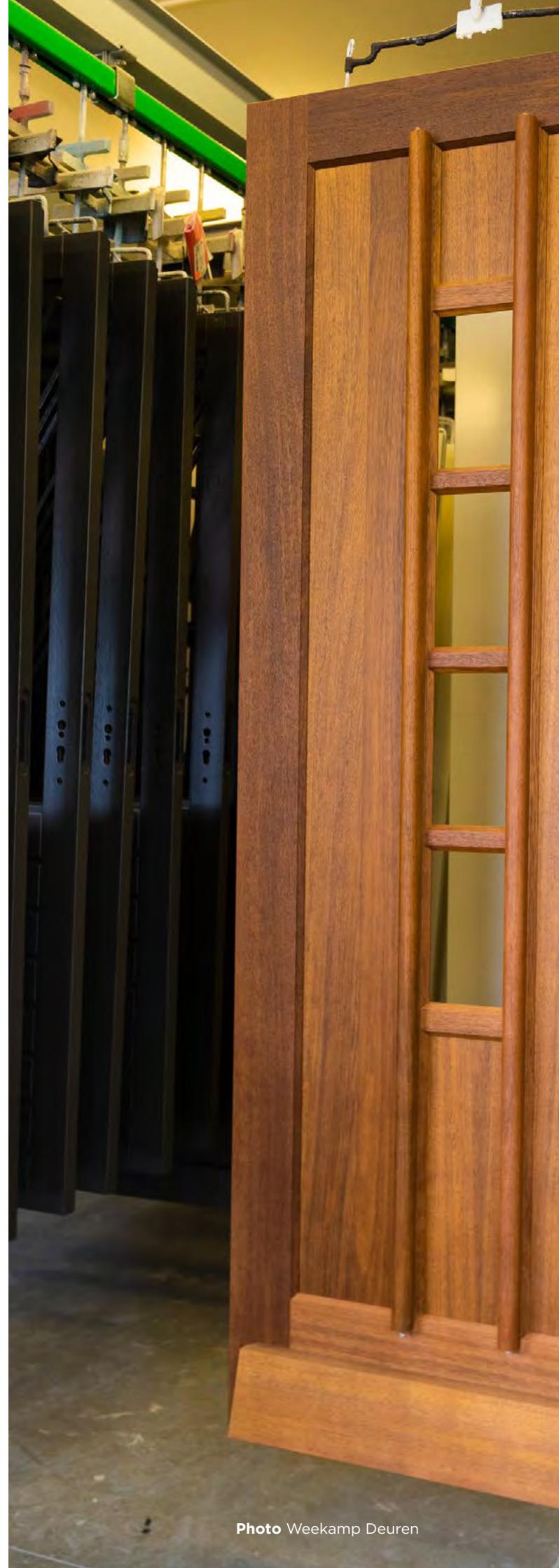
Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	100	0.6%
Moulures	24,300	15.1%
Ouvrages, menuiserie, pièces	2,200	20.9%
Fenêtres	0	0.1%
Total	26,600	14.2%

Figure 9 Parts (%) des importations directes belges de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019



Alors que la certification de ces produits était en général assez faible, les grandes entreprises affichaient régulièrement des taux de certification très élevés (70 %-100 %). Cependant, l'étude n'a pas fait de distinction entre les produits fabriqués à partir de bois tempéré et les produits fabriqués à partir de bois tropical, ce qui limite la pertinence de l'analyse du marché belge des produits de seconde transformation spécifiquement issus de bois tropical certifié.

On estime que 25 à 30 % du marché du bois tropical de première transformation est exposé à la certification en Belgique. Étant donné que les moulures représentent plus de 90 % des importations belges de produits de seconde transformation, on suppose que les produits de seconde transformation sont exposés au même niveau de certification que les produits de première transformation.



France

Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

Avec des importations de 58 800 tonnes, la France était en 2019 le plus grand importateur de produits sélectionnés. Cette quantité représente près d'un tiers (31,3 %) du total des importations de l'UE27+UK. Comme pour la plupart des sept principaux pays importateurs européens, les moulures (55 600 tonnes) constituent la principale catégorie d'importation de la France, qui se place en tête de l'UE27+UK pour les importations de moulures. Les moulures représentent environ 95 % des importations totales de la France pour les produits sélectionnés. La France est également le troisième plus grand importateur des trois autres groupes de produits.

70 % des importations directes françaises de produits de seconde transformation proviennent du Brésil. Le Pérou exporte des moulures uniquement vers la France (11 % des importations françaises de produits de seconde transformation), la majorité étant probablement de l'ipé pour les terrasses. La Malaisie, l'Indonésie et la Bolivie exportent également des produits de seconde transformation vers la France (figure 10).

Exposition à la certification

On estime que 20 à 30 % (11 800 à 17 600 tonnes) des produits de seconde transformation issus de bois tropical sur le marché français sont exposés à la certification. La France est ainsi responsable d'environ 23,7 % du total des importations de l'UE27+UK de produits de seconde transformation exposés à la certification.

Figure 10 Parts (%) des importations directes françaises de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019

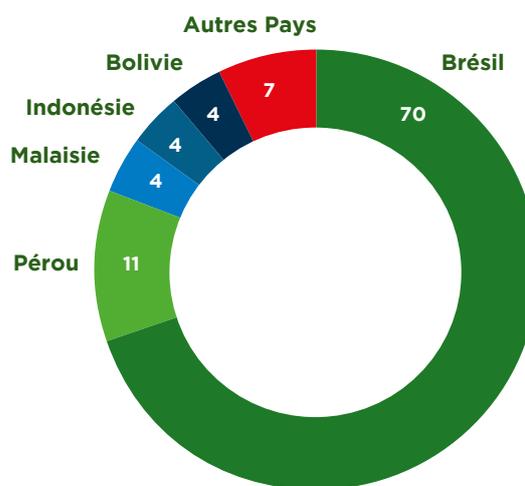


Tableau 11 Importations directes françaises de produits sélectionnés en 2019

Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	1,500	9.2%
Moulures	55,600	34.6%
Ouvrages, menuiserie, pièces	1,700	16.1%
Fenêtres	<50	9.8%
Total	58,800	31.3%

Pays-Bas

Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

En 2019, les Pays-Bas ont importé un total de 39 700 tonnes de produits de seconde transformation, dont 79 % étaient des moulures (31 500 tonnes). Les Pays-Bas étaient en 2019 le deuxième plus grand importateur de moulures fabriquées à partir de bois tropical, avec 19,6 % du total des importations de moulures de l'UE2+UK. Les Pays-Bas sont également le deuxième importateur de portes confectionnées à partir de bois tropical (5 100 tonnes) dans l'UE27+UK, soit environ un tiers (32,2 %) du total des importations européennes. Les Pays-Bas sont de loin le premier importateur de fenêtres en bois tropical (134 tonnes) dans l'UE27+UK, avec 60 % du total des importations européennes. Avec 3 000 tonnes, les Pays-Bas sont également le premier importateur d'ouvrages, menuiserie et pièces en bois tropical, couvrant 27,8% des importations de l'UE27+UK.

Les Pays-Bas, comme la Belgique, servent de point d'entrée pour les bois tropicaux en raison de leur grand port et de leur consommation de bois tropicaux historiquement forte. Une partie des importations néerlandaises est probablement réexportée sans autre transformation via le commerce intra-européen, de sorte que la

consommation de produits issus de bois tropical est probablement inférieure aux volumes importés.

La figure 11 montre que près des trois quarts (74 %) des importations de produits de seconde transformation proviennent d'Indonésie. La Malaisie (10 % des importations néerlandaises) et le Brésil (9 %) sont également de grands exportateurs de produits de seconde transformation vers les Pays-Bas.

Figure 11 Parts (%) des importations directes néerlandaises de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019

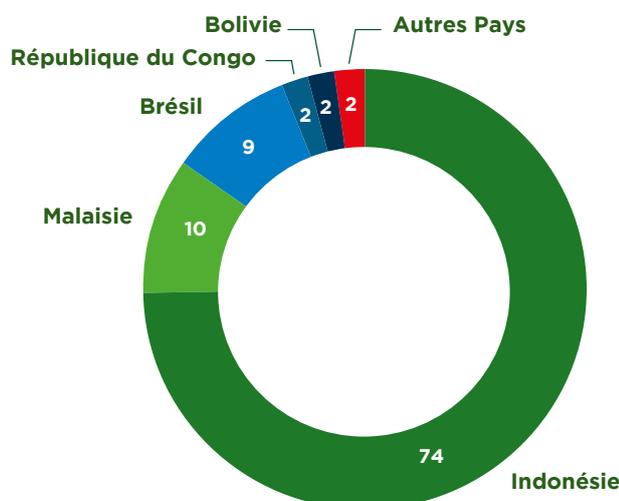


Tableau 12 Importations directes néerlandaises de produits sélectionnés en 2019

Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	5,100	32.2%
Moulures	31,500	19.6%
Ouvrages, menuiserie, pièces	3,000	27.8%
Fenêtres	134	60.0%
Total	37,700	21.1%

Exposition à la certification

Les Pays-Bas sont, avec la Belgique, l'un des rares pays où la part de marché globale des produits de seconde transformation issus de bois tropical certifié est régulièrement contrôlée. La sixième et plus récente étude sur le marché de 2017 a calculé que 67 % des produits de première transformation étaient certifiés. Par conséquent, l'exposition des Pays-Bas à la certification pour les produits de première transformation est fixée à 65%-70%, avec une marge d'erreur faible. Étant donné que les profils d'approvisionnement des produits de première transformation et de seconde transformation sont très similaires, nous pouvons estimer avec fiabilité un chiffre similaire pour les produits de seconde transformation. Suivant cette hypothèse, on peut estimer que 25 800-27 800 tonnes de produits de seconde transformation sont exposées à la certification (43,1 % du total des importations exposées à la certification de l'UE27+UK), ce qui fait des Pays-Bas de loin le plus grand importateur de produits exposés à la certification de l'UE27+UK.

Italie

Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

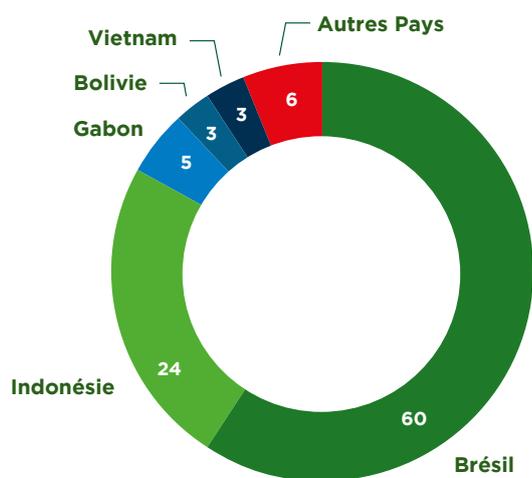
Avec un volume d'importations directes total de seulement 2 600 tonnes de produits de seconde transformation, l'Italie représente environ 1 % du total des importations directes de l'UE27+UK. Les pays qui importent historiquement moins de bois tropicaux, comme le Danemark et le Portugal, ont importé plus de produits de seconde transformation que l'Italie en 2019. Contrairement à la plupart des autres pays importateurs, la menuiserie (1 500 tonnes) est le groupe de produits le plus important importé par l'Italie, représentant 58 % des importations totales de produits de seconde transformation. Cela représente environ 14 % du total des importations européennes d'ouvrages, menuiserie et pièces. En chiffres absolus, l'Italie est le deuxième importateur de fenêtres en bois tropical (45 tonnes) de l'UE27+UK, soit 20 % des importations totales de fenêtres en bois tropical. Le volume de moulures (1 000 tonnes) importé par l'Italie est nettement moins important à l'échelle de l'UE27+UK, représentant moins de 1 % des importations européennes. On remarque que l'Italie n'a pas importé de portes en bois tropical directement des pays producteurs de l'OIBT en 2019.

Tableau 13 Importations directes italiennes de produits sélectionnées en 2019

Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	0	0.0%
Moulures	1,000	0.6%
Ouvrages, menuiserie, pièces	1,500	13.9%
Fenêtres	45	20.3%
Total	2,600	1.4%

L'Italie importe historiquement ses produits de première transformation principalement des pays africains, mais environ 60% des produits de seconde transformation ont été importés du Brésil en 2019. L'Indonésie est également un fournisseur important de l'Italie. Le Gabon est le principal pays exportateur africain vers l'Italie, avec 5 % des importations, et est également le seul exportateur de fenêtres en bois tropical vers l'Italie.

Figure 12 Parts (%) des importations directes italiennes de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019



Exposition à la certification

La faible demande de bois tropical certifié en Italie et le rôle limité des marchés publics se traduisent par une faible part de marché pour les produits de première transformation exposés à la certification (5 %-12,5 %). Les importations de produits de seconde transformation exposés à la certification sont également faibles, de 100 à 300 tonnes. Cette quantité est presque négligeable à l'échelle de l'UE27+UK, puisqu'elle constitue un peu moins de 0,5 % de l'ensemble des importations européennes exposées à la certification. En Italie, les discussions sur un développement responsable de la filière bois se concentrent principalement sur le RBUE.



Royaume-Uni

Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

Les portes fabriquées à partir de bois tropical représentent plus de 60 % des importations totales du Royaume-Uni de produits de seconde transformation, avec 8 900 tonnes. Le Royaume-Uni importe plus de la moitié (56 %) de toutes les portes en bois tropical exportées vers l'UE 27+UK, ce qui fait de ce pays de loin le plus grand importateur de portes en bois tropical. Outre les portes, le Royaume-Uni importe principalement des moulures (5 100 tonnes), qui représentent 35% des importations du Royaume-Uni mais seulement 3,2 % du total des importations européennes directes de moulures en bois tropical. Les importations d'ouvrages, menuiserie et pièces et fenêtres sont relativement faibles, puisqu'elles ne représentent respectivement que 3,9% (400 tonnes) et 4,5% (10 tonnes) du total des importations de l'UE27+UK. Les importations du Royaume-Uni de produits de seconde transformation s'élèvent à 14 400 tonnes, soit environ 7,7 % du total des importations européennes directes de l'UE27+UK.

L'Indonésie est de loin le plus grand fournisseur de produits de seconde transformation

du Royaume-Uni et fournit environ 86 % de l'ensemble de ses importations. La Malaisie est à l'origine de 9 % des importations du Royaume-Uni. L'Asie du Sud-Est est ainsi la principale région d'approvisionnement du Royaume-Uni en produits de seconde transformation. Toutes les importations de portes et 95 % des importations de moulures en bois tropical du Royaume-Uni proviennent d'Indonésie et de Malaisie.

Figure 13 Parts (%) des importations directes du Royaume-Uni de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019

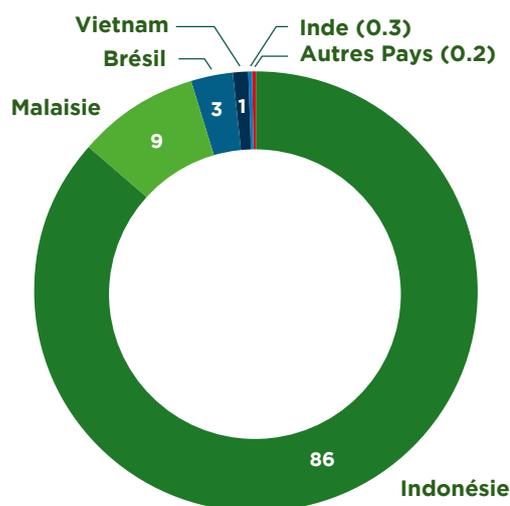


Tableau 14 Importations directes du Royaume-Uni de produits sélectionnés en 2019

Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	8,900	56.0%
Moulures	5,100	3.2%
Ouvrages, menuiserie, pièces	400	3.9%
Fenêtres	10	4.5%
Total	14,400	7.7%

Exposition à la certification

Avec une part de marché estimée à 40-45% (5 800-6 500 tonnes) exposée à la certification, le Royaume-Uni présente une part relativement importante de produits de seconde transformation exposée à la certification. Le Royaume-Uni est le cinquième plus grand importateur européen de produits de seconde transformation exposés à la certification et représente environ 9,9 % du total des importations exposées à la certification de l'UE27+UK.

Allemagne

Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

En 2019, l'Allemagne a importé un total de 30 200 tonnes de produits sélectionnés directement des pays producteurs de l'OIBT. L'Allemagne est le troisième importateur européen de produits de seconde transformation et représente environ 16,1 % du total des importations directes de l'UE27+UK. L'Allemagne importe presque exclusivement des moulures (30 100 tonnes), soit environ 18,7 % du total des importations européennes de moulures en bois tropical. L'Allemagne importe également une très faible quantité (100 tonnes) d'ouvrages, menuiseries et pièces. Elle n'im-

porte presque pas de portes et fenêtres fabriquées à partir de bois tropical.

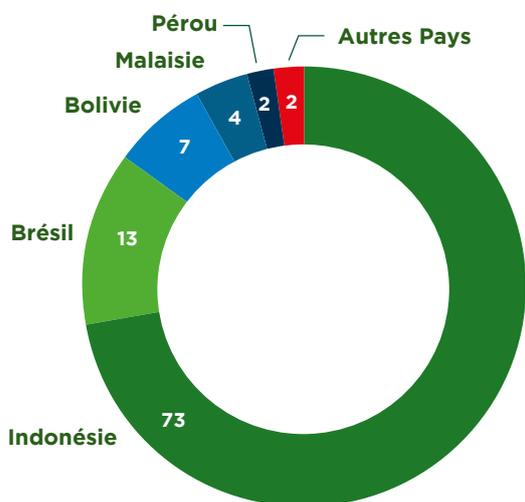
Ces chiffres semblent assez faibles pour un pays de la taille de l'Allemagne. En réalité, nos entretiens avec des experts et des opérateurs du marché suggèrent que l'Allemagne importe des quantités substantielles de produits de seconde transformation depuis d'autres pays européens. Or, ces flux ne sont pas pris en compte dans cette étude. Les entretiens que nous avons réalisés indiquent que les ports d'Anvers et de Rotterdam sont les principales plaques tournantes des importations allemandes pour les produits de seconde transformation. Les produits de seconde transformation sont également importés par camion de pays comme l'Italie, la Lettonie et l'Ukraine. Par conséquent, les chiffres des importations allemandes présentés dans le tableau 15 sont très probablement une sous-estimation des importations totales. En outre, les entretiens indiquent que le commerce intra-européen s'est intensifié après l'entrée en vigueur du RBUE, et que la concurrence d'autres matériaux (bois et non-bois) explique la baisse de la part de marché du bois tropical.

Tableau 15 Importations directes allemandes de produits sélectionnées en 2019

Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	0	0.0%
Moulures	30,100	18.7%
Ouvrages, menuiserie, pièces	100	1.1%
Fenêtres	0	0.0%
Total	30,200	16.1%

Si l'on considère les importations directes des pays producteurs de l'OIBT, l'Allemagne importe près des trois quarts (73 %) de ses produits de seconde transformation de l'Indonésie. Outre des volumes importants de moulures, l'Indonésie est également presque l'unique fournisseur de l'Allemagne d'ouvrages, menuiserie et pièces (bien que ces volumes soient assez faibles). Le Brésil, la Bolivie et la Malaisie exportent également des volumes importants de produits de seconde transformation vers l'Allemagne.

Figure 14 Parts (%) des importations directes allemandes de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019



Exposition à la certification

La part de marché des produits de seconde transformation exposée à la certification en Allemagne est estimée à 15-30 % (4 500-9 100 tonnes). L'Allemagne est le quatrième principal importateur européen de produits de seconde transformation issus de bois tropical certifié, avec 10,9 % du total des importations certifiées.



Espagne

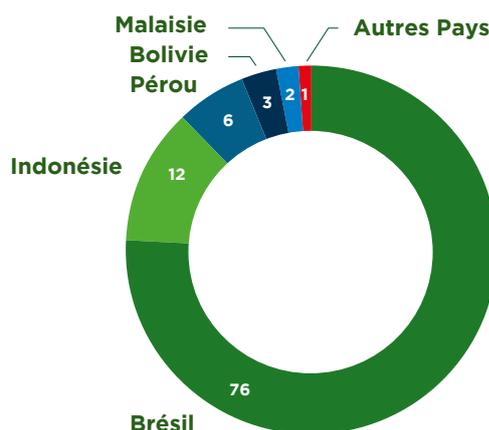
Importations de produits de seconde transformation issus de bois tropical

L'Espagne est le plus petit importateur direct de produits de seconde transformation (1 300 tonnes au total) parmi les sept principaux pays importateurs de l'UE27+UK. Elle représente moins de 1 % des importations totales. Cinq pays européens qui ne sont pas considérés comme de grands importateurs de produits de première transformation (Danemark, Portugal, Pologne, Suède et République Tchèque) ont importé en 2019 des volumes plus importants de produits de seconde transformation directement des pays producteurs de l'OIBT que l'Espagne.

Les moulures (900 tonnes) constituent la majeure partie des importations de l'Espagne, mais elles sont insignifiantes par rapport aux importations totales de l'UE27+UK. Les ouvrages, menuiserie et pièces (400 tonnes) représentent environ 3,7 % du total des importations européennes, tandis que les autres groupes de produits représentent tous moins de 1 % des importations européennes.

L'Espagne importe ses produits de seconde transformation issus de bois tropical principalement du Brésil (76 %). L'Indonésie et le Pérou exportent également des volumes relativement importants vers l'Espagne.

Figure 15 Parts (%) des importations directes espagnoles de produits sélectionnés par pays de provenance en 2019



Exposition à la certification

L'Espagne a une part de marché exposée à la certification estimée à 10-15% (100-200 tonnes) pour les produits sélectionnés. Seule l'Italie a un niveau d'exposition plus faible à la certification pour ces produits. Au total, l'Espagne ne représente que 0,3 % du total des importations européennes de produits de seconde transformation exposés à la certification. La faible part de marché certifiée de l'Espagne peut s'expliquer par la part élevée des importations en provenance du Brésil, ce pays ayant une très faible superficie de forêts naturelles et semi-naturelles productives certifiées.

Tableau 16 Importations directes espagnoles de produits sélectionnés en 2019

Groupe de produits	Importations (en tonnes)	% du total des importations de l'UE27+UK
Portes	0	0.1%
Moulures	900	0.5%
Ouvrages, menuiserie, pièces	400	3.7%
Fenêtres	0	0.2%
Total	1,300	0.7%

4 Conclusion

Les importations de bois certifié favorisent la gestion durable des forêts, point clef de la lutte contre la déforestation, pour le maintien des écosystèmes forestiers, l'atténuation du changement climatique et les moyens de subsistance durables des communautés forestières. En 2019, 29 % à 37 % des importations directes de l'UE27+UK d'une sélection de produits de seconde transformation issus de bois tropical (portes, moulures, fenêtres et ouvrages, menuiserie et pièces) en provenance des pays producteurs membres de l'OIBT étaient exposées à la certification. Les importations se concentraient dans sept principaux pays importateurs qui représentaient à eux sept 93 % du total des importations européennes. Ces données sur les produits de seconde transformation correspondent aux données de 2018 sur les produits de première transformation, année pour laquelle on avait estimé que 25 à 32 % des produits de première transformation étaient exposés à la certification, dont 90 % exportés vers les mêmes sept principaux pays importateurs.

Le volume des importations de produits de

seconde transformation en 2019 (187 500 tonnes) est inférieur à celui des importations de produits de première transformation en 2018 (1 473 000 tonnes), mais les impacts potentiels restent néanmoins importants. La demande actuelle européenne de produits de seconde transformation issus de bois tropical certifié impacte positivement au moins 763 000 à 925 000 hectares de forêts tropicales. Une hausse de la demande de produits certifiés gestion durable pour atteindre 100 % des importations aurait un impact sur au moins 1 160 000 à 1 322 000 hectares supplémentaires de forêts tropicales, sans oublier les potentiels effets indirects bénéfiques pour les forêts. Du fait de la variété des essences inhérente aux forêts tropicales, une demande accrue pour une essence spécifique certifiée peut avoir des répercussions sur l'ensemble d'une unité forestière et sur les exportations vers d'autres pays. **Si l'on ajoute à cela les conclusions du rapport de 2019, à savoir que les produits de première transformation pourraient avoir un impact sur plus de 16 millions d'hectares, l'impact potentiel total**

Tableau 17 Aperçu des importations exposées à la certification et au FLEGT des 7 pays principaux importateurs de bois tropical de l'UE27+UK pour les produits de première (2018) et seconde (2019) transformation (en tonnes)

	Importations		Quantité exposée à la certification		Importé avec une licence FLEGT	
	Première transformation	Seconde transformation	Première transformation	Seconde transformation	Première transformation	Seconde transformation
Belgique	339,000	23,600	84,500-101,500	6,700 - 8,000	22,500	6,900
France	215,000	58,800	21,500 - 32,000	11,800 - 17,600	2,500	2,500
Allemagne	89,000	30,200	26,500 - 31,000	4,500 - 9,100	44,500	22,000
Italie	135,000	2,600	6,500 - 13,500	100 - 300	6,500	600
Pays-Bas	189,000	39,700	123,000 - 132,500	28,800 - 27,800	41,000	29,500
Espagne	61,000	1,300	1,500 - 4,500	100 - 200	100	100
Royaume-Uni	106,000	14,400	42,500 - 48,000	5,800 - 6,500	39,000	12,500

de l'ensemble de ces marchés européens est conséquent. L'exigence de certification pour tous les produits fabriqués à partir de bois tropical aurait un impact positif sur plus de 18 millions d'hectares. La demande de produits de seconde transformation issus de bois tropical certifié est un élément clé pour accroître la demande de bois certifié sur l'ensemble des marchés du bois tropical en Europe.

La gestion durable des forêts tropicales est confrontée à plusieurs défis majeurs que les acteurs européens ont les moyens de relever. L'insuffisance de la demande du marché pour le bois tropical durable et le bois tropical en général (due à la concurrence d'autres matériaux) entrave les progrès de la gestion durable des forêts tropicales. En outre, du fait de la demande croissante de bois tropical de pays émergents moins préoccupés par l'environnement, les incitations à la gestion durable des forêts se retrouvent fragilisées. Pour assurer la viabilité et la croissance à long terme de la gestion durable des forêts, il est nécessaire que les gouvernements européens, les ONG et le secteur privé prennent des décisions fortes.

Les gouvernements de l'UE27+UK doivent mieux faire appliquer **les politiques d'achat de bois tropical durable**. Le travail de l'UE27+UK en **partenariat avec les principaux pays producteurs** via le RBUE et le FLEGT, ainsi qu'**une meilleure application du RBUE** restent essentiels pour améliorer et étendre les pratiques de gestion durable des forêts. Les actions menées entre gouvernements pour **encourager les économies émergentes à adopter des politiques favorisant la gestion durable des forêts sont également essentielles pour étendre la gestion durable des forêts**. Les gouvernements peuvent également jouer un rôle plus important en mettant en place des incitations économiques afin de soutenir la croissance du marché des

produits fabriqués à partir de bois tropical certifié.

L'UE27+UK et les ONG devraient collaborer pour explorer les **synergies entre le RBUE et le FLEGT et la certification forestière**, un système ne se substituant pas à l'autre.

Les acteurs du secteur privé tout au long de la chaîne d'approvisionnement, notamment les associations professionnelles, les acheteurs, les constructeurs et les prescripteurs, peuvent contribuer à la croissance de ce marché en encourageant l'achat de produits issus de bois tropical durable.

Tous les acteurs de la filière doivent travailler main dans la main pour tendre vers des **importations 100% certifiées, et promouvoir le bois tropical durable en tant que matériau contribuant à la lutte contre la déforestation importée**. L'élaboration d'une méthodologie harmonisée d'analyse du cycle de vie (ACV) permettrait de faciliter l'amélioration de la réputation du bois tropical certifié en démontrant ses performances environnementales.

Enfin, il est essentiel de continuer à améliorer ce type de rapport. Le soutien d'un certain nombre d'acteurs et d'experts nous a déjà permis d'affiner notre analyse, mais il est nécessaire de tendre encore vers une plus grande collaboration pour **améliorer la disponibilité des données ainsi que la qualité et la transparence des informations et du suivi** du bois tropical durable. Les organisations internationales fournissant des données, telles que la FAO, l'OIBT, le FSC et PEFC international, les systèmes privés de vérification de la légalité, les associations nationales du commerce du bois et les grands opérateurs du secteur privé peuvent tous contribuer à l'amélioration de ce rapport. Ensemble, nous avons les moyens de mobiliser les ressources nécessaires pour changer ces chaînes d'approvisionnement et protéger les forêts tropicales à l'échelle mondiale.

Recommandations pour les futures collectes de données

Ce rapport a cherché à combiner les résultats de l'étude de 2019 sur les produits de première transformation et les résultats de l'étude de 2020 sur une sélection de produits de seconde transformation. Si les fluctuations annuelles du marché sont généralement légères, des conjonctures exceptionnelles telles que la pandémie de COVID19 peuvent provoquer de grands changements. **Ces études devraient être actualisées régulièrement, à la fois concernant les produits de première transformation et les produits de seconde transformation.**

Ces rapports annuels nécessitent à la fois des données commerciales et des avis d'experts. La crise sanitaire nous a contraints à réduire le nombre d'entretiens initialement prévus. **Les études futures doivent prendre en compte ces incertitudes, et il serait bienvenu d'envisager d'autres méthodes de collecte d'informations adaptées à ce contexte particulier dont on ne peut prévoir la durée.**

Dans cette perspective, il est important de poursuivre et de renforcer nos efforts actuels pour promouvoir la collecte de données, via notamment les enquêtes ATIBT, TBI et Probos, et pour soutenir la création à l'initiative d'IDH d'un portail de collecte de données auprès des membres des fédérations européennes du commerce du bois. **Il est nécessaire de continuer à mener des enquêtes auprès des acteurs du marché afin de valider et de contextualiser les estimations et les hypothèses.**

Les organismes privés de vérification de la légalité présentent des niveaux de transparence variables. Certains ont des niveaux de transparence plutôt satisfaisants, avec des informations accessibles au public concernant les opérations évaluées, tandis que d'autres sont assez avares en informations. **Ces organismes privés doivent chercher à améliorer leur transparence, en suivant le modèle du FSC et du PEFC.**

Au 1er janvier 2021, le Royaume-Uni aura achevé sa transition hors de l'UE. Le Royaume-Uni est l'un des principaux marchés européens pour les produits en bois tropical et le restera probablement. Le pays a adopté une législation comparable au RBUE et devrait continuer à soutenir le FLEGT. **Les futures études devraient continuer à inclure le Royaume-Uni dans leurs analyses.**

Le marché de l'UE reste vaste et capable d'imposer des normes dans les pays producteurs. Toutefois, d'autres marchés ont pris de l'importance pour les pays producteurs et, dans certains cas, ont commencé à orienter les politiques et les pratiques. **Les futures études gagneraient à élargir leur champ d'application pour inclure les marchés domestiques des pays producteurs, les flux commerciaux régionaux et les marchés internationaux hors UE.**

Cette étude souligne que les importations de certains groupes de produits sont négligeables à l'échelle de l'UE, aussi bien en termes de volume que de valeur. **Les études futures devraient inclure des groupes supplémentaires de produits de seconde transformation, tout en tenant compte du fait que le marché de ces produits est complexe et que la disponibilité des données est faible.**

Les informations fournies par les principaux pays producteurs permettraient d'améliorer nos connaissances et nos hypothèses. **Les études futures devraient solliciter la contribution d'un plus grand nombre de pays producteurs.**

Le commerce intra-européen n'est pas pris en compte dans cette étude. La prise en compte des flux intra-européens et du commerce de matières premières et de composants révélerait probablement des schémas de consommation différents des schémas d'importation, et des quantités exportées qui varient en fonction de l'utilisation des terres. **Les études futures devraient se pencher sur la valeur du commerce intra-européen et mettre au point une méthode efficace pour ajuster nos estimations.**







Annexes

Annexe 1 : Étapes pour mesurer l'exposition à la certification

Les données saisies ont été analysées pour calculer les quantités exposées à la certification. Pour donner un aperçu du processus de calcul, les étapes de l'analyse sont expliquées en détail ci-dessous.

Étape 1 : Calculer les importations de produits en bois tropical de l'UE27+UK

Les données d'importation STIX sont combinées aux données internes Probos sur les pays tropicaux et les produits en bois tropical afin de générer une vue d'ensemble des flux commerciaux des produits sélectionnés. Les données STIX contiennent à la fois les flux commerciaux intra et extra-européens, nous avons donc sélectionné uniquement les importations de produits en bois tropical en provenance des pays producteurs de l'OIBT. En conséquence, *le commerce intracommunautaire des États membres de l'UE a été exclu* de l'analyse. En outre, les importations de bois tropical en provenance de pays non membres de l'OIBT (c'est-à-dire la Chine) *ne sont pas prises en compte dans cette étude*. Comme les importations directes couvrent la grande majorité des produits de seconde transformation qui entrent dans l'UE27+UK, les conséquences de l'exclusion du commerce indirect sont considérées comme limitées. Par exemple, les importations de produits de seconde transformation en provenance de Chine (le plus grand exportateur en dehors des pays producteurs de l'OIBT) ont été estimées à seulement 5 % des importations des producteurs de l'OIBT en 2019.

Ensuite, les données STIX sont combinées avec les données mondiales sur les exportations de produits en bois tropical de l'OIBT (ce qui explique pourquoi l'analyse n'inclut que les importations en provenance des pays de l'OIBT). Pour les portes (SH 44182010), les

moulures (SH 4409220) et les fenêtres (SH 44181010) en bois tropical, la sélection des produits en bois tropical est simple puisque ces codes de produits indiquent explicitement que ces produits sont fabriqués à partir de bois tropical. Toutefois, la catégorie de produits "ouvrages, menuiserie, pièce" (SH 44189990) comprend à la fois des produits en bois tropical et non tropical. Afin de corriger ce problème, nous avons généré un ratio de produits en bois tropical/non-tropical pour chaque pays producteur de l'OIBT sur la base des quantités de portes, moulures et fenêtres (en bois tropical et non tropical) exportées vers l'UE27+UK. En multipliant ce ratio par les exportations totales d'"ouvrages, menuiserie, pièces" vers l'UE27+UK, on obtient une estimation de la part de bois tropical dans ce groupe de produits.

Étape 2 : Déterminer la superficie forestière productive dans les pays tropicaux

L'étude se concentre uniquement sur les forêts tropicales naturelles et semi-naturelles (nous avons volontairement exclu les plantations). Afin de déterminer la superficie productive des forêts tropicales naturelles et semi-naturelles dans les pays producteurs de bois tropical de l'OIBT, plusieurs sources de données ont été utilisées. La principale source est constituée par les données de la FAO sur les zones *de concessions industrielles*, censées représenter la superficie forestière productive dans un pays donné. Lorsqu'elles n'étaient pas disponibles, la FAO a utilisé la "zone de forêt de production" (comme indiqué dans FRA 2015) comme "forêt productive".

Au sein des zones étudiées pour les forêts tropicales naturelles ou semi-naturelles, on trouve des zones importantes qui ne sont pas exploitées ou allouées à des concessions ou autres unités de gestion forestière, ainsi que des zones qui ne sont pas exploitées (telles que les zones riveraines, les zones à haute

valeur de conservation (HCV), les routes, les villages, les rivières, les zones protégées, les zones tampons, etc). Nous supposons une légère correction de -20% pour corriger la surestimation de la superficie forestière productive.

Étape 3 : Déterminer la superficie de forêts tropicales certifiées, sous APV, ou dont la légalité est vérifiée

Les données disponibles sur les sites web du FSC et du PEFC (sections "Chiffres", recueillies en mai 2020) ont été utilisées pour déterminer la superficie certifiée de forêts naturelles et semi-naturelles dans tous les pays tropicaux. Une distinction a été faite entre les zones certifiées FSC uniquement, PEFC uniquement et les zones doublement certifiées afin d'éviter un double comptage. Les zones de plantation certifiées FSC et PEFC ont été déduites des zones forestières certifiées à la suite d'une analyse des produits (par exemple, lorsque le pin ou l'eucalyptus sont les principales essences) et des rapports d'audit. La répartition des pays producteurs de l'OIBT par continent est présentée à l'annexe 3.

Ensuite, nous avons déterminé **le statut FLEGT** pour chaque pays producteur de l'OIBT conformément à la typologie de la SIM dans le cadre du FLEGT.⁴² Les trois catégories sont : Pays délivrant des licences FLEGT, pays mettant en œuvre un APV, et pays négociant un APV (Annexe 4).

En outre, nous avons évalué pour chaque pays de l'OIBT la superficie forestière soumise à **une vérification de la légalité par une tierce partie**. Dans cette analyse, nous avons inclus les systèmes de certification de la légalité suivants : Origine et légalité du bois (OLB, Bureau Veritas), Vérification de la légalité du bois (TLV, Control Union Certifications), Bois contrôlé FSC (FSC-CW), et LegalSource (NEPCon). D'autres systèmes de certification

privés existent, mais ils ne publient pas systématiquement de données sur leurs critères. Par conséquent, les calculs et estimations effectués à partir des données des systèmes de vérification de la légalité ne sont que partiels.

Étape 4 : Déterminer la proportion de forêt certifiée (gestion durable et légalité) dans les pays tropicaux

En divisant la superficie de forêts naturelles et semi-naturelles certifiées par la superficie totale de forêts productives, on obtient le pourcentage de la superficie totale de forêts productives certifiée FSC et/ou PEFC par pays. De même pour la certification légalité.

Étape 5 : Calculer le total des exportations exposées à la certification et à la vérification légalité

Afin de calculer le total des exportations de produits de seconde transformation vers l'UE27+UK exposées à la certification, nous avons besoin de connaître le volume total des produits de seconde transformation exposés à la certification pour chaque pays producteur. Pour ce faire, nous avons projeté le rapport entre les terres certifiées et non certifiées calculé à l'étape 4 sur le volume total de produits de seconde transformation par pays producteurs.

Le calcul du volume total de produits de seconde transformation par pays producteur est compliqué car la base de données de l'OIBT ne contient pas cette information, et il y a un manque général de données sur la production. Nous avons calculé une meilleure estimation en utilisant les données disponibles et quelques hypothèses. Pour chaque pays producteur de l'OIBT, nous avons calculé le rapport entre les exportations mondiales de produits de première transformation en bois tropical et les exportations de produits de première transformation en bois tropical vers l'UE27+UK. Ce ratio a ensuite été appliqué

aux exportations de chaque pays de l'OIBT de produits sélectionnés vers l'UE27+UK (à partir des données STIX) pour générer une estimation des exportations mondiales des produits sélectionnés d'un pays producteur donné.

Par la suite, cette quantité a été multipliée par le pourcentage de la superficie forestière productive totale certifiée FSC et/ou PEFC. Ce calcul donne une quantité totale d'exportation de produits de seconde transformation en bois tropical **exposés à la certification par pays producteur**.

Un calcul similaire a été effectué pour les exportations de produits soumis à une vérification de la légalité. Les résultats des enquêtes menées auprès des principaux producteurs dans le cadre de cette étude ont montré que les matières premières utilisées pour fabriquer les produits de seconde transformation provenaient presque exclusivement du pays producteur lui-même, de sorte qu'aucune correction n'a été apportée pour le pays d'origine.

Étape 6 : Calculer les exportations vers l'UE27+UK exposées à la certification et à la vérification de la légalité

Sur la base de données limitées provenant de diverses sources, ainsi que des connaissances et de l'expérience de terrain du GTF et de Probos, nous supposons que 50 à 80 % de tout le bois tropical certifié est importé en Europe dans le cadre des flux commerciaux existants. Cela suppose que la principale demande de produits certifiés émane des marchés européens et que les producteurs tropicaux certifiés ont tendance à se tourner vers leurs clients européens et à s'adapter à leur demande. Tous les pays producteurs tropicaux ne suivent pas cette tendance mais certains éléments (en particulier dans le bassin du Congo et en Asie du Sud-Est) viennent étayer cette hypothèse.

En multipliant les exportations totales de produits en bois tropical par pays tropical par 50 ou 80 %, on obtient les limites inférieure et supérieure de la quantité exportée vers l'UE27+UK exposée à la certification. Dans certains cas, le total des exportations exposées à la certification/vérification d'un pays tropical donné dépassait le total des importations de l'UE27+UK en provenance de ce pays. Dans ce cas, nous avons supposé que 50 à 80 % des importations européennes en provenance de ce pays étaient certifiées. Ces quantités d'exportations vers l'UE27+UK exposées à la certification sont comparées aux données STIX sur les exportations totales vers l'UE27+UK afin d'établir un taux d'exposition à la certification pour les exportations de chaque pays producteur vers l'UE27+UK.

Pour les importations de produits de seconde transformation en bois tropical exposés à une vérification de la légalité, la part de la superficie forestière exposée à la vérification de la légalité par pays (calculée à l'étape 3) a été multipliée par les importations européennes totales en provenance de chaque pays producteur.

Étape 7 : Valider les résultats pour l'UE27+UK et les 7 principaux pays importateurs de bois tropical

Des entretiens avec des acteurs du secteur dans les principaux pays consommateurs de bois tropical de l'UE27+UK, des données existantes (mais limitées) et les connaissances internes du GTF et de Probos nous ont permis de valider les résultats de la méthode d'exposition.

Nous avons classé les 7 principaux pays importateurs de bois tropical en fonction de leurs importations de bois tropical certifié sur la base d'entretiens avec des experts nationaux. Notons que les 7 principaux pays importateurs de bois tropical de l'UE27+UK sont choisis sur

la base de leurs importations totales de bois tropical plutôt que sur leurs importations de produits de seconde transformation. Les pays sont donc évalués de la même manière dans le rapport 2019 concernant les produits de première transformation. Les 7 principaux pays importateurs de l'UE représentent plus de 90% des importations européennes totales de produits de seconde transformation en bois tropical. En multipliant la part estimée des importations de bois tropical certifié de ces 7 États membres de l'UE27+UK par leurs importations totales de bois tropical en provenance des pays producteurs de l'OIBT, on obtient une estimation de l'exposition à la certification, non pas basée sur la source mais sur l'importateur. Cette dernière étape de validation permet d'envisager une perspective de marché à appliquer au processus d'estimation qui, pour les 6 premières étapes, est en grande partie un processus mathématique.

Étape 8 : Déterminer la superficie à certifier en plus de celle déjà certifiée actuellement pour répondre à une demande européenne 100% certifiée de produits de seconde transformation

Les données STIX sur les importations sont utilisées pour déterminer la demande totale de produits de seconde transformation de l'UE27+UK en 2019. Ces données sont exprimées en tonnes métriques et sont recalculées en m³ grume à l'aide de facteurs de conversion utilisés internationalement afin de comparer les chiffres des importations aux quantités récoltées dans les pays producteurs.⁴³

Par la suite, la quantité totale importée et la part de la quantité certifiée ont été calculées pour chaque continent. La part de la quantité certifiée pour chaque continent est calculée en utilisant les chiffres de l'exposition à la certification de chaque pays. Les parts des quantités certifiées et non certifiées ont été calculées pour les limites inférieure (50%) et

supérieure (80%) de l'exposition à la certification (voir étape 6).

Nous avons calculé dans ce rapport le rendement moyen par hectare de forêts certifiées pour chaque continent afin de calculer la superficie forestière nécessaire pour répondre à la demande totale de l'UE27+UK. Pour ce calcul, les données disponibles (limitées) sur les niveaux de récolte dans les concessions certifiées des pays producteurs tropicaux ont été utilisées. Ces données ont été tirées de rapports d'audit de certification, de questionnaires auprès des concessionnaires et des bureaux régionaux et nationaux du FSC et du PEFC. Sur la base de ces données, un niveau de récolte moyen pondéré (basé sur le volume de récolte réel dans l'ensemble de la zone forestière certifiée au cours d'une année) dans les concessions forestières certifiées par continent a été calculé en tenant compte des cycles de rotation. Nous avons obtenu les rendements moyens suivants : Afrique - 0,26 m³/ha/an, Amérique du Sud - 0,48 m³/ha/an, Asie - 0,59 m³/ha/an.

Pour tenir compte du fait que la totalité du volume récolté n'est pas apte à l'exportation, il est supposé que 75 % du rendement répond aux exigences d'exportation pour les produits de première transformation comme les contreplaqués et le bois de sciage.⁴⁴ Le rendement moyen pour chaque continent a été ajusté en conséquence et utilisé pour calculer la superficie forestière supplémentaire nécessaire pour répondre à une demande européenne 100 % certifiée de produits sélectionnés, avec les volumes d'importation de 2019. Une analyse similaire a été réalisée uniquement pour les 7 principaux pays importateurs de bois tropicaux de l'UE.

Annexe 2 : Produits inclus dans les produits de seconde transformation en bois

Groupe de produits	Code SH	Description
Portes en bois tropical	44182010	Portes et leurs cadres, chambranles et seuils réalisés en bois tropical
Moulures en bois tropical	44092200	Bois tropicaux, y compris les lames et frises pour parquets, non assemblées, profilés «lanquetés, rainés, bouvetés, feuillurés, chanfreinés, joints en V, moulurés, arrondis ou similaires» tout au long d'un ou de plusieurs bouts, rives ou faces, même rabotés, poncés ou collés par assemblage en bout
Ouvrages, menuiserie, pièces	44189990*	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour construction en bois
Fenêtres en bois tropical	44181010	Fenêtres, portes-fenêtres et leurs cadres et chambranles

*Ce code produit ne fait pas de distinction entre les produits en bois tropical et non tropical. Pour faire cette distinction, nous avons analysé le ratio des produits en bois tropical et non tropical des portes, moulures et fenêtres par pays partenaire.

Annexe 3 : Répartition des pays producteurs de l'OIBT par continent

Continent	Afrique	Asie	Amérique du Sud
Pays	Bénin	Cambodge	Bolivie
	Cameroun	Indonésie	Brésil
	République centrafricaine	Inde	Colombie
	République du Congo	Malaisie	Costa Rica
	Côte d'Ivoire	Myanmar	Equateur
	République démocratique du Congo	Papouasie Nouvelle Guinée	Guatemala
	Ghana	Philippines	Guyane
	Liberia	Thaïlande	Honduras
	Madagascar	Vietnam	Mexique
	Mozambique		Panama
	Nigeria		Suriname
	Togo		Trinité et Tobago
			Venezuela

Annexe 4 : Situation des pays par rapport à un APV

Situation de l'APV	Pays
Délivre des licences FLEGT	Indonésie
Mettent en place un APV	Cameroun
	République centrafricaine
	Ghana
	Libéria
	République du Congo
	Vietnam
Négocient un APV	Côte d'Ivoire
	République démocratique du Congo
	Gabon
	Guyane
	Honduras
	Laos
	Malaisie
	Thaïlande

Annexe 5 : Facteurs de conversion

Groupe de produits	Tonne vers m ³ de produit	m ³ de produit vers m ³ grume
Portes en bois tropical	1,4	3
Moulures en bois tropical	1,3	2,21
Ouvrages, menuiserie, pièces	1,4	3
Fenêtre en bois tropical	1,4	3

Notes

- 1 White, G. van Benthem, M. Oldenburger, J. & Teeuwen, S. (2019) *Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données*. IDH The sustainable trade initiative.
- 2 White, G. van Benthem, M. Oldenburger, J. & Teeuwen, S. (2019) *Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données*. IDH The sustainable trade initiative.
- 3 Importations de l'UE28 de bois de sciage et de contreplaqués issus de bois dur tropical : 810 millions d'euros en 2019. Importations de l'UE28 de portes et fenêtres fabriquées à partir de bois dur tropical : 570 millions d'euros en 2019. Source: <https://stats.flegtimm.eu/>
- 4 White, G. van Benthem, M. Oldenburger, J. & Teeuwen, S. (2019) *Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données*. IDH The sustainable trade initiative.
- 5 Van Benthem et al. (2018). How sustainable are Europe's tropical timber imports? *Estimating the market share of verified sustainable tropical timber on the European market*. IDH The sustainable trade initiative. <https://bit.ly/32XuZnX>.
- 6 Organisation Internationale des Bois Tropicaux (2018) *Biennial review and assessment of the world timber situation 2015-2016*. ITTO, Yokohama, Japan. ISBN 978-4-86507-035-4
- 7 Données de la Surveillance Indépendante du Marché dans le cadre du FLEGT. Download of 'EU member imports of all wood products in HS 44 from VPA partner countries: quantity in metric tonnes'. <http://www.stats.flegtimm.eu/>
- 8 8 Inclut : contreplaqués, placages et grumes. Voir White et al (2019) *Unlocking sustainable tropical timber market growth through data for a breakdown by HS code*.
- 9 OCDE (2020) www.oecd.org/coronavirus/en/ June 10th 2020. Toutes les perspectives économiques proviennent de cette source.
- 10 Statista (2020) *What Share of the World Population Is Already on COVID-19 Lockdown?* (April 23rd 2020) <https://bit.ly/304g4qa>
- 11 BBC (2020) Coronavirus: *Chinese economy bounces back into growth*. www.bbc.co.uk/news/business-53399999
- 12 Les "prévisions économiques de l'été 2020" de l'UE, publiées en juillet 2020, suggèrent que l'économie de l'UE "connaîtra une profonde récession cette année en raison de la pandémie de coronavirus." Comme la levée des mesures de confinement se déroule à un rythme plus lent que celui prévu au printemps, l'impact sur l'activité économique en 2020 devrait être plus important que prévu précédemment. Selon les prévisions de l'UE, l'économie de la zone euro devrait chuter de 8,7 % en 2020 et croître de 6,1 % en 2021. L'économie de l'UE devrait chuter de 8,3 % en 2020 et croître de 5,8 % en 2021. La croissance mondiale devrait s'établir à -4,9 % en 2020, soit 1,9 point de pourcentage de moins que les prévisions d'avril 2020 des Perspectives de l'économie mondiale (WEO), publiées par le Fonds monétaire international (FMI), 2020
- 13 Données collectées à partir de diverses sources : Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT : Volume 24 Numéro 7, 1er-15 Avril 2020 ; Volume 24 Numéro 9, 1er-15 Mai 2020 ; Volume 24 Numéro 10, 16-31 Mai 2020 ; FAO webinaires de la Semaine des Forêts, 24 & 25 Juin 2020 ; FAO (2014) Contribution du secteur forestier aux économies nationales, 1990-2011, A. Lebedys et Y. Li. Forest Finance Working Paper FSFM/ACC/09. FAO, Rome
- 14 14 Linhares-Juvenal, T. (2020) *Covid-19 impacts on wood value chains*. Forest Governance and Economics, Forestry Policy and Resources Division, Food and Agriculture Organization of the United Nations, FAO Sustainable Wood for a Sustainable World (SW4SW); Annie Ting, Sarawak Timber Association, Malaysia; Ivan Tomaselli, STCP, Brasil; Françoise van de Ven, Secrétaire Générale de l'UFIGA, Gabon. Présentations lors de la Semaine webinaire des forêts FAO - 24 Juin 2020 ; ATIBT / BVRio (2020) *Analysis of the Social and Economic Impact of COVID-19 on the Forestry Sector on the Republic of Congo*. <https://bit.ly/3j2QEkn>
- 15 Tous les pays n'ont pas fermé leurs usines. Par exemple, les usines états-uniennes n'ont pas fermé car considérées comme absolument nécessaires à la chaîne d'approvisionnement nationale
- 16 OIBT (2020) *Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT*, Volume 24 Numéro 13, 1er-15 Juillet 2020
- 17 OIBT (2020) *Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT*, Volume 24 Numéro 13, 1er-15 Juillet 2020
- 18 OIBT (2020) *Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT*, Volume 24 Numéro 17 1er-15 Septembre 2020
- 19 <https://www.thefis.org/cpa-publishes-its-construction-industry-scenarios-2020-21/> CPA Construction Industry Scenarios Published August 2020
- 20 Financial Times (24 Juillet 2020) *The German housing-market exception*. www.ft.com/content/cb004fce-5787-48c9-bc5d-3c27e890a76c
- 21 OIBT (2020) *Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT*, Volume 24 Numéro 17 1er-15 Septembre 2020
- 22 FSC a tenté de remédier à ce problème en créant une plateforme de réclamations en ligne, mais cette initiative n'a reçu qu'un faible soutien.
- 23 WWF UK (2014) *In or out? Can the European Union's Timber Regulation keep out illegal timber?*; European Union (2013) HS Codes identified within: *Commission Implementing Regulation (EU) No*

- 1001/2013 of 4 October 2013 amending Annex I to Council Regulation (EEC) No 2658/87 on the tariff and statistical nomenclature and on the Common Customs Tariff
- 24 White, G (2018) ITTO Technical Series #47 - EU furniture market attitudes to FLEGT licensed timber (ITTO)
 - 25 White, G, van Benthem, M, Oldenburger, J. & Teeuwen, S. (2019) *Encourager la croissance du marché du bois tropical durable grâce au suivi des données*. IDH The sustainable trade initiative.
 - 26 Proforest (2011). *An overview of legality verification systems*. <https://bit.ly/3i9alR1>
 - 27 D'autres systèmes existent mais il n'y avait pas d'informations disponibles concernant leurs certificats.
 - 28 STIX est une initiative conjointe de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et du Forum mondial du bois (GTF). Elle permet d'accéder aux données sur le commerce des produits du bois communiquées par les organismes statistiques de 46 pays, dont la quasi-totalité des principaux exportateurs et importateurs mondiaux : <https://stix.global/>
 - 29 Données issues de la base de données PRODCOM
 - 30 Eurostat (2016). *Manufacture of wood and wood products statistics*. Nace Rev. 2. <https://bit.ly/2F-PG4iu>
 - 31 OIBT (2020) Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT, Volume 23, Numéro 15. <https://bit.ly/2GabAqX>
 - 32 OIBT SIM dans le cadre du FLEGT (2019). <https://stats.flegtimm.eu>
 - 33 Storck et al. (2019). *FLEGT VPA Partners in EU Timber Trade 2018*. ITTO The International Tropical Timber Organization. <https://bit.ly/2FOkwTr>
 - 34 Timber industry news (2018). <https://bit.ly/33Zpx-Ak>
 - 35 Eurostat (2020). *Statistics on the production of manufactured goods*. <https://bit.ly/3hXpKZR>
 - 36 Bois conifères : code Prodcom 16102110 - Bois non-conifères : code Prodcom 16102300. Ces codes produits incluent tous deux les terrasses et la décoration intérieure comme les moulures décoratives.
 - 37 Storck et al. (2019). *FLEGT VPA Partners in EU Timber Trade 2018*. ITTO The International Tropical Timber Organization. <https://bit.ly/2FOkwTr>
 - 38 OIBT (2020) Rapport sur le marché des bois tropicaux de l'OIBT, Volume 23, Numéro 15. <https://bit.ly/2GabAqX>.
 - 39 La zone de forêt naturelle et semi-naturelle certifiée PEFC au Brésil est doublement certifiée (FSC et PEFC) et ne vend pas actuellement de bois avec un certificat PEFC.
 - 40 Chiffres Probos.
 - 41 Van der Heyden, D., De Somviele B., Van Benthem, M., Oldenburger, J., Kremers J., Bilsen V. (2018). *Gecertificeerd hout op de Belgische markt in 2016. Marktstudie, perspectieven en aanbevelingen voor een herziening van het bestaande Sectoraal Akkoord*. <https://bit.ly/32WqTMU>
 - 42 SIM dans le cadre du FLEGT (2019). <https://bit.ly/2G26mxl>
 - 43 FAO, ITTO and United Nations (2020) Forest product conversion factors. Rome. <https://doi.org/10.4060/ca7952en>
 - 44 Van Benthem et al. (2018). *How sustainable are Europe's tropical timber imports? Estimating the market share of verified sustainable tropical timber on the European market*. IDH The sustainable trade initiative. <https://bit.ly/32XuZnX>.
 - 45 Sasaki N, Asner GP, Pan Y, Knorr W, Durst PB, Ma HO, Abe I, Lowe AJ, Koh LP and Putz FE, (2016) *Sustainable Management of Tropical Forests Can Reduce Carbon Emissions and Stabilize Timber Production*. *Frontiers in Environmental Science*. 4:50., <https://doi.org/10.3389/fenvs.2016.00050>



the sustainable
trade initiative